



| Août 10 | N°63 |

Agde

Le journal de la Ville

Cinéma

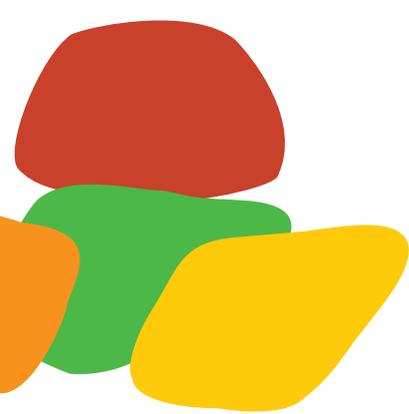
Entre Festival
et tournages...

Aménagement du territoire

Un cadre de vie
embelli

Le point sur...

La Sodéal



LE JOURNAL D'AGDE
est édité par la Mairie d'Agde
Service Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
http : www.ville-agde.fr

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavailles

Responsable de la Publication
Séverine Vrancken

Responsable Adjointe de la Publication
Catherine Maurel

Rédaction
service Communication : Séverine Vrancken,
Catherine Maurel, Laurent Gheysens et Joël
Tron (articles pages 22 à 24 ; 26 ; 28 et 29 ;
30 à 35 ; 42 et 43) avec l'aimable participation
de GDF SUEZ (article page 25)

Graphisme, Studio a...
Tél. 04 67 01 00 95

Fabrication et impression
EUROPRINT
Tél. 04 67 74 12 03

Photos
Une, Laurent Uroz ; service Communication ;
Olivier Raynaud (photo en haut de la page 9) ;
services Techniques de la Ville d'Agde
(pour partie sur les pages 13 à 15) ; Pierre Arnaud
(pour partie sur les pages 16 à 20) ; Isabelle
Chêne-Dubois (page 21) ; SNSM (vedette
en page 27) ; AASS (pages 28 et 29 sauf cliché
en bas de la page 29) ; Laurent Arnaud
(vues aériennes des campings de la Clape
et de la Tamarissière en pages 34 et 35)
et Christian Lepescheux
(portrait de Marie Crebassa en page 53)

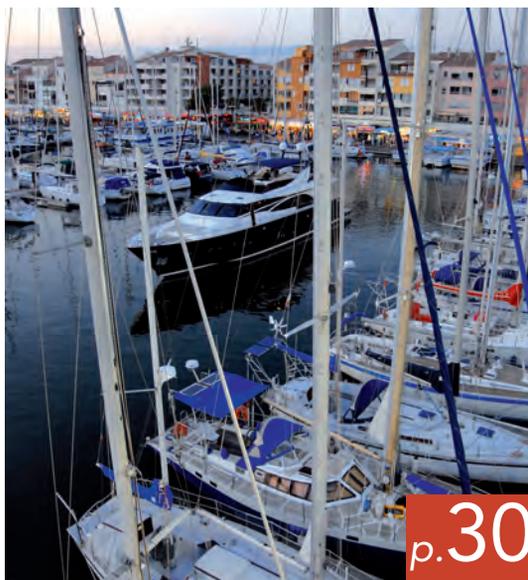
Visuels
GDF SUEZ (page 25) ; atelier Gandalf
(Saison Culturelle page 41)
et Laurent Gheysens (page 56)

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 17 000 exemplaires
Dépôt légal, 3^{ème} trimestre 2010
ISSN 1625-7634



ACTU
**La nouvelle vie
DU MOULIN DES EVEQUES** p.4

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Cinq REALISATIONS
D'envergure



p.10



LE POINT SUR...
LA SODEAL

p.30

p.36



CULTURE
une BELLE saison

| SOMMAIRE |

ACTU

P.4

- **La nouvelle vie du Moulin des Evêques**
- **VinoCap. Le Cap d'Agde, capitale des vins languedociens !**
- **Un franc succès pour la dixième édition des Journées du Terroir**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

P.10

- **Cinq réalisations d'envergure pour un cadre de vie embelli**
- **Des travaux à la pelle !**

CINEMA

P.16

- **7^{ème} Festival "Les Hérault du Cinéma"**
- **Brigade motorisée en tournage sur le territoire d'Agde**
- **Tournage : Bernard Le Coq et François Marthouret, une véritable complicité**

ENVIRONNEMENT

P.25

- **L'avenir avec l'énergie solaire**
- **Un domicile pour les abeilles au Pioch**

VIE ASSOCIATIVE

P.27

- **La SNSM, une équipe de sauveteurs bénévoles**
- **L'AASS, une association dynamique**

LE POINT SUR...

P.30

- **La Sodéal met le cap sur l'avenir**

CULTURE

P.36

- **Une belle Saison s'achève...**
- **La Maison des Savoirs lance un rendez-vous unique pour ses 10 ans !**

DU CONSEIL

P.44

- **Séances du 7 avril et du 19 mai**

LIBRE EXPRESSION

P.48

RETROSPECTIVE

P.49

Edito

du Maire



Nous voici au cœur de l'été, alors que chaque jour se succèdent les différents événements festifs organisés par la Ville, l'Office de Tourisme et les différents Comités des Fêtes, afin

d'animer la saison estivale agathoise. L'ensemble des services municipaux est par ailleurs mobilisé pour assurer à nos touristes un accueil à la hauteur de la réputation de notre destination.

Sécurité, qualité de l'environnement, animations constituent ainsi pour la collectivité des champs d'interventions prioritaires. Mais le premier semestre de l'année en cours a été surtout marqué par l'inauguration d'un grand nombre de réalisations destinées à améliorer notre cadre de vie. Le Moulin des Evêques, désormais totalement réhabilité, est devenu un élément d'attractivité supplémentaire pour le Cœur de Ville. La Route de Rochelongue bénéficie d'un nouvel aménagement paysager et constitue un axe de circulation sécurisé. Une plateforme multimodale, située à l'arrière de la cave coopérative, permet de mieux articuler les modes de déplacement. De nouveaux pontons ont été édifiés au Grau d'Agde, afin de favoriser son développement touristique. Enfin, l'entrée de ville route de Marseillan a été restructurée avec l'aménagement du rond-point Fesques et Cadière qui va permettre de mieux distribuer les différents sites positionnés dans l'environnement immédiat.

La Sodéal agit de son côté pour assurer le développement des équipements dont elle a la charge, notamment le port, qui va accroître ses capacités d'accueil et l'offre de services destinés aux plaisanciers et professionnels.

Enfin, la Maison des Savoirs vient de fêter ses dix ans d'existence avec de nouvelles initiatives, comme "Lire et Bouger à la plage", qui offre la possibilité à tous de s'adonner à la lecture tout en profitant du soleil et de la proximité de la mer. Un joli programme en perspective...

Gilles D'Ettore
Député-Maire d'Agde

La nouvelle vie du Moulin des Evêques



Depuis sa construction au XIII^{ème} siècle, le Moulin des Evêques aura été tour à tour moulin à blé, minoterie, usine électrique et sardinerie, avant d'être laissé à l'abandon. Il aura fallu toute la pugnacité de la Municipalité de Gilles D'Ettore pour lui redonner, en ce siècle qui commence, tout son lustre d'antan, grâce à la mise en place d'un partenariat public-privé. Aujourd'hui, le Moulin se dresse à nouveau fièrement au pied de l'Hérault où il entame sa cinquième vie...

Jeudi 24 juin, le Moulin des Evêques, l'un des plus importants éléments patrimoniaux du Cœur de Ville, a été inauguré par le Député-Maire Gilles D'Ettore, accompagné de Sébastien Frey, Conseiller Général et de nombreux élus du Conseil Municipal, en présence de Georges Degraeff, directeur de la société Gédéagde et de très nombreux Agathois et Capagathois.

Sur le parvis nouvellement aménagé, le Député-Maire a tenu à rappeler les différentes vies de ce bâtiment, soulignant combien "ce moment est important pour notre cité. Tout a commencé aux alentours des années 1200 avec l'évêque Tédise et son moulin à blé, où les habitants d'Agde venaient moudre leurs grains moyennant une taxe. Cette activité a perduré jusqu'à la Révolution française puis en 1846, Bernard Etienne rachète le

moulin. Il fait alors venir des blés du Languedoc, mais aussi de Bretagne, de la Mer Noire et de la Mer Baltique. Il commercialise également ses farines dans l'Hérault et dans les départements limitrophes, et exporte en Angleterre et en Afrique. Le Moulin des Evêques connaît ensuite une nouvelle évolution. En 1885, il devient en effet l'usine électrique d'Agde, grâce à ses deux turbines. En 1962, Paul Larzul propose d'acheter le Moulin afin d'y installer une sardinerie, dont l'une des enseignes est "La Doëlanaise". Cette aventure prend fin en 1979. Depuis, nous cherchions à redonner au Moulin des Evêques son lustre d'antan. C'est aujourd'hui chose faite. Cette opération a été rendue possible grâce à un partenariat public-privé entre la Ville et la société Gédéagde, représentée par son directeur Georges Degraeff, qui a acquis le bâtiment au début des années 2000, afin d'y réaliser des logements haut de gamme. La Ville a



quant à elle acheté le premier étage de l'immeuble pour y installer une salle polyvalente. Le chantier a été confié à un architecte agathois, Philippe Escamez. Nous nous étions fixés comme but de conserver l'état d'esprit de ce monument historique, et notamment les éléments patrimoniaux comme la turbine, les arches ou encore la cheminée en briques rouges, qui sont autant de témoignages de l'histoire du Moulin. Cette opération a un coût : 5,2 millions d'euros, dont 1,3 million financé par la Ville." Saluant ensuite André Bordères, Gilles D'Ettore a expliqué sa présence à ses côtés. "Cet homme, grand ami de Jean Roger, lui avait fait la promesse de porter un drapeau français au sommet de la cheminée une fois la France libérée du joug allemand. Ce soir, André Bordères aura le privilège d'illuminer le bâtiment".

Pour finir, le Député-Maire a rappelé que "cette réalisation s'inscrit dans notre projet de valorisation des entrées de ville" et évoqué les projets à venir. "Au mois d'octobre, une allée piétonne reliant le Moulin des Evêques et la place de la Marine sera aménagée et offrira ainsi un lieu de balade idéal aux promeneurs du Cœur de Ville. Enfin, à l'arrière du bâtiment, un parking de 300 places va être construit". En conclusion, il devait "remercier toutes les entreprises, pour beaucoup agathoises, qui ont participé à ce projet. Celui-ci offre aujourd'hui une nouvelle vie à ce monument majeur de notre patrimoine architectural, que je suis très heureux de voir vivre à nouveau."



Une exposition consacrée aux 40 ans du Cap d'Agde

A soirée exceptionnelle, événement exceptionnel. En parallèle de l'inauguration du Moulin des Evêques, le Député-Maire Gilles D'Ettore devait ensuite inaugurer l'exposition photos retraçant les 40 ans du Cap d'Agde, et réalisée par le service Communication de la Ville. L'occasion de découvrir, en images, "l'évolution de la station, mais aussi les événements marquants qui ont animé la vie capagathoise durant ces 40 dernières années", et enfin "d'apprécier la configuration "exposition" du Moulin des Evêques. Je tiens à remercier plus particulièrement Roger Frey, Didier Denestèbe, Georges Renault, la famille Manens, Paul-Eric Laurès, Michel Adgé, la famille Guittet, Christian Bèzes et Irène Dauphin pour leur contribution à cette exposition". S'en est suivi le traditionnel couper de ruban tricolore, avant que les nombreuses personnes présentes ne découvrent l'intérieur du Moulin des Evêques et l'exposition, que vous pouvez aller voir jusqu'au 19 septembre prochain, du mardi au samedi, de 10h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00 et jusqu'à 22h00 les jeudis de l'été.



VINOcap

Le Cap d'Agde, capitale des vins languedociens !

Un salon de vins à ciel ouvert de plus de 100 exposants, en plein cœur de la plus grande station balnéaire française, c'est le pari lancé par la Communauté d'Agglomération "Hérault Méditerranée" les 19 et 20 juin derniers. Et pour une première, le pari semble largement gagné aux dires des professionnels présents, très satisfaits tant de l'organisation que des résultats obtenus, et ce, en dépit d'un temps capricieux, qui a donné dans l'averse et le vent.

Baptisée "VinoCap", l'opération a été portée par l'Agglomération en partenariat avec les Offices de Tourisme du Cap d'Agde et de Pézenas Val d'Hérault, la Route des Vignerons et des Pêcheurs, la SODEAL, la Ville d'Agde, les commerçants de l'ADEC (Association de Développement Economique du Cap d'Agde) et Midi-Libre. Cette initiative pour le moins originale s'inscrit dans la politique événementielle que la CAHM développe aujourd'hui et participe des actions déjà mises en place pour l'accompagnement des professionnels, dans la promotion et la commercialisation de leurs produits.

Tout au long des quais, de la place du Barbecue à celle du Globe,

les visiteurs ont ainsi eu, pendant deux jours, l'occasion de goûter - et d'acquérir - les meilleurs crus régionaux issus de caves particulières ou de coopératives. Moyennant 3 euros, il leur était possible, sur l'un des trois stands d'entrée, d'acheter un "pass" donnant droit à trois dégustations, de manière modérée s'entend, et à un verre sérigraphié "VinoCap", souvenir de l'événement.

Au final, plus de 10 000 personnes ont foulé les quais de la station. Parmi elles, des amateurs de vins, mais aussi des connaisseurs, qui ont posé toutes sortes de questions aux exposants, ravis de ces rencontres improvisées au bord de l'eau. Et si certains avaient fait le déplacement, d'autres, à l'image de ces touristes étrangers en vacances au Cap d'Agde, ont tout simplement profité de l'événement. Plusieurs maisons de négoce avaient même dépêché des émissaires pour tenter de dénicher quelques perles parmi les nombreux

crus exposés. Bref, une très bonne opération pour la CAHM, qui a fait coup double en touchant un très large éventail de population de toutes nationalités tout en offrant aux acteurs locaux une belle occasion de promotion. "C'est encore mieux que ce que nous avions espéré" a déclaré Pierre Quinéro, Président de la Route des Vignerons et des Pêcheurs.



Même son de cloche du côté de Romuald Vargoz, Directeur des caves Molière de Pézenas, pour qui l'événement est à renouveler. "Si nous parlons du court terme, nous avons bien vendu. Des gens sont venus pour goûter, nous ont acheté quelques bouteilles pour les faire déguster et sont même revenus car ils avaient trouvé à leur goût nos produits. A plus long terme, nous sommes certains que nous aurons des retombées, certainement dès cet été".

Samedi 19 juin, en fin de matinée, le Député-Maire et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, Gilles D'Ettore a, en présence des confréries et des Maires des Villes membres, inauguré ce premier salon. Après avoir salué l'ensemble des exposants, il a tenu à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans ce bel événement, soulignant la volonté de l'Agglomération de "développer l'œno-tourisme afin de donner envie d'aller visiter les caves de notre région. Notre territoire, situé au cœur du plus grand vignoble du monde et d'une région où le tourisme occupe une place prépondérante, a tous les atouts d'une destination œnotouristique. Conscients de ce potentiel, nous travaillons aujourd'hui à une meilleure définition de l'offre autour du vin, avec les acteurs du tourisme et les professionnels de la viticulture. Pour cela, nous nous appuyons sur le rôle moteur de la Route des Vignerons et des Pêcheurs, qui fédère plus d'une soixantaine de professionnels de la viticulture, de la pêche et du terroir. Pour finir, je remercie les confréries qui se sont jointes à nous pour ouvrir cette 1^{ère} édition de VinoCap". Laquelle a vocation à devenir un rendez-vous incontournable des amateurs de vins de la Méditerranée. C'est tout le mal qu'on lui souhaite.



> **Un événement, deux temps forts** <

VinoCap s'est articulé autour de deux axes :

- > **La dégustation et la vente,** assurées par chaque professionnel sur son stand, installé sous l'une des tentes
- > **L'organisation d'animations de qualité** initiations à la dégustation de vins en présence d'un sommelier et à la sophro-dégustation, marché bio, défilé des confréries (Picpoul de Pinet, Rosé de Bessan, 1001 pâtes de Sète, Becos Figos de Nézignan L'Evêque, confrérie du Mercurey...), espace des sens pour les enfants (avec des ateliers boulangerie, odorat, goût), arts de la table avec de la vaisselle et des objets de table réalisés par les artisans d'art de la CAHM, artisanat viticole avec l'Atelier du Tonneau, fabrication de macarons...



JOURNEES DU TERROIR

Un franc succès pour la 10^{ème} édition



scène musicale installée face au château Laurens, tandis qu'un peu plus loin, les visiteurs ont pu découvrir les nombreux stands thématiques du cru 2010 : produits du terroir, exposition de peintres agathois, village de la chasse, présentation des vieux outils et des vieux métiers (sabotiers, cordiers ou encore bouilleurs de cru)... Les enfants ont eux aussi eu droit à leurs animations : pêcher dans un bassin à truites, se promener à dos de poney, apercevoir différents animaux, et même jouer à des jeux en bois de l'époque du Moyen-Age... les idées ne manquaient pas !

Cette année encore et pour leur 10^{ème} édition, les Journées du Terroir, organisées par l'association ALTL (Activités et Loisirs du Terroir Languedocien), ont pris possession du parc du château Laurens pour y promouvoir notre terroir et ses produits locaux et proposer de nombreuses animations aux visiteurs.

Cette dixième édition, qui s'est déroulée comme chaque année le deuxième week-end de juin, a débuté au rythme des mélodies de la Pena del Sol de Balaruc les Bains.

Toute la journée du samedi, différents groupes musicaux sont venus exercer leurs talents sur la

La journée de dimanche a commencé par l'ouverture du concours de pêche aux leurres en bateau sur le fleuve. Les spectateurs ont ensuite pu assister au tournoi de rugby organisé pour les petits par le Rugby Olympique Agathois. Puis ce fut au tour des chevaux d'entrer en scène, lors de spectacles équestres et de jeux à cheval. Le Député-Maire Gilles D'Ettore a ensuite assisté à la bénédiction d'une meute de 150 chiens courants accompagnés de sonneurs. Il a profité de l'occasion pour remercier "l'ensemble des bénévoles, qu'ils fassent ou non partie d'une association, pour leur implication dans la réussite de cette manifestation qui tient désormais une





place de choix dans le calendrier des animations agathoises". Quant à Luc Séco, Président d'ALTL, il a tenu à saluer plus particulièrement "Jacques Wahls, membre du Saint-Hubert Club Agathois et de la Gaule Agathoise, arrivé depuis peu dans notre cité et qui est aujourd'hui l'un des piliers de l'organisation de ces journées"

ainsi que "Vulca-rock qui gère depuis deux ans l'ensemble des animations et la commission culturelle des Journées du Terroir" et "les associations de modélisme d'Agde : la MAEI, les Kamikazes Agathois et l'atelier modélisme du Centre Communal d'Action Sociale". Pour finir, les visiteurs ont pu profiter une dernière fois des différents stands des exposants et assister aux animations taurines proposées dans l'arène de la manade



du Grand Salan installée spécialement pour l'occasion sur le site.

Malgré la fine pluie qui s'est abattue le dimanche après-midi sur Agde, l'édition 2010 des Journées du Terroir aura été, une fois encore, un franc succès.

Le week-end s'est conclu par la remise des prix de l'Open de pêche et, tradition du terroir oblige, par un apéritif de clôture offert par la Municipalité.



CINQ REALISATIONS D'ENVERGURE

pour un cadre de vie embelli

Si chaque année de nombreuses personnes choisissent de s'installer sur Agde, ce n'est pas un hasard. C'est parce que notre cité leur offre un cadre de vie particulièrement attractif. Un cadre de vie que la Ville ne cesse d'améliorer au quotidien par de petits travaux ou de grands chantiers. Ainsi, 15 millions d'euros ont été votés pour 2010 en termes d'investissements. Ce n'est pas rien et cela a permis d'inaugurer ces derniers mois pas moins de cinq opérations, qui sont venues embellir d'autant ce cadre de vie qui fait la qualité de notre quotidien.

De nouveaux pontons à l'embouchure de l'Hérault

Lors du week-end ensoleillé de Pentecôte, au Grau d'Agde, Gilles D'Ettore était "très heureux" d'inaugurer aux côtés de son premier Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey et du Sous-Préfet de Béziers Philippe Chopin, les nouveaux pontons du Grau d'Agde. Ces derniers, "totalement refaits et conformes aux normes en vigueur, visent aussi à nous permettre de développer le tourisme fluvial en donnant aux bateaux la possibilité d'accoster directement sur les quais du Grau, et donc d'y attirer une nouvelle clientèle. Cette opération a été menée en concertation avec les services de l'Etat et les commer-



çants du Grau d'Agde pour leur fournir aujourd'hui des aménagements harmonieux, sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite". Si seulement 7 terrasses étaient opérationnelles au départ, ce sont au final 200 mètres de linéaire qui ont été aménagés pour un coût de 650 000 euros, dont 37 000 financés par le Conseil Général de l'Hérault, dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le Député-Maire a profité de l'occasion pour évoquer les projets à venir sur ce quartier, comme celui de "regrouper en un seul et même lieu la nouvelle Mairie annexe du Grau, La Poste et la Police Municipale là où se trouvait auparavant une discothèque". Autre dossier à l'étude : "un programme destiné à empêcher la mer de gagner du terrain sur la plage".





Une route de Rochelongue métamorphosée



La section nord de l'ancienne route départementale de Rochelongue, étroite, sinueuse et complètement défoncée, n'est aujourd'hui plus qu'un mauvais souvenir ! Grâce à l'action du Conseiller Général et 1^{er} Adjoint de la Ville, Sébastien Frey, qui avait fait de ce dossier l'une de ses priorités, cette route, parmi les plus dangereuses du département, a enfin été déclassée afin de devenir communale et du coup, a pu faire l'objet de travaux d'envergure. Après

de longues négociations, Sébastien Frey a même décroché une soulte financière de 511 000 euros "afin de réaliser les travaux que tous les Agathois attendaient depuis de trop nombreuses années. Aujourd'hui, nous disposons d'une belle et large route totalement sécurisée, accompagnée de voies douces et d'espaces verts". Laquelle a été inaugurée officiellement le 2 juin en présence de nombreux Agathois, plus que ravis. Le Député-Maire Gilles D'Ettore a jugé la collaboration Département-Ville "à la fois cordiale et constructive : 8,7 km de voiries ont ainsi été déclassés et réhabilités courant 2009 par le Conseil Général et 820 000 euros vont être ajoutés pour achever, par la suite, la section sud de la route, laquelle dessert aujourd'hui le nouveau stade de rugby et le Groupe Scolaire du Littoral, demain le Centre Aquatique, pour finir au Mail de Rochelongue. Cinq scénarii ont déjà été proposés. La réflexion porte sur une route large de 22 mètres, séparée par un terre-plein central, avec voie douce et accotement paysager. Le Conseil Général étudie également la création d'un échangeur entre la voie rapide et la route de Rochelongue". A suivre...

Quelques jours plus tard, le 12 juin, Gilles D'Ettore inaugurait, sur ce même axe routier, le square Henri Glomot, aux côtés de la famille : ses petits-enfants, ses enfants et son épouse. Décédé le 15 février 2007, celui qui fut longtemps son Adjoint avait grandement marqué les Agathois par son action au sein de la Municipalité. Désormais, un square et une stèle commémorative rendent hommage à cet "homme de devoir, de convictions et de droiture" qui "aimait beaucoup ce lieu, où il venait souvent pour se balader avec son épouse".



Inauguration de la première plateforme multimodale

Derrière l'appellation de "plateforme multimodale", se cache l'aménagement situé à l'arrière de la Cave Coopérative et qui regroupe, en un lieu unique, tous les moyens de déplacement. Vendredi 4 juin, ce dernier a été officiellement inauguré par Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire et Conseiller Général du canton d'Agde et André Burro, Directeur Général de Car Postal, accompagnés notamment de Christian Théron, Conseiller Municipal chargé des Transports et des Déplacements. Comme l'a expliqué Sébastien Frey, "ce pôle est le premier pivot d'un réseau de déplacement qui réunit à la fois zone piétonnière, stationnement de voitures, bus et location de vélos. Depuis mars, la Ville s'honore d'un nouveau réseau de bus qui réunit des qualités essentielles : 4 lignes (5 en été), des bus neufs et climatisés, accessibles aux personnes à mobilité réduite, et surtout une politique tarifaire attractive. Il existe aussi un réseau de voies douces, c'est-à-dire de pistes cyclables, dont plusieurs extensions sont à l'étude : vers le Grau d'Agde, du Grau d'Agde au Cap d'Agde, vers la Tamarissière ou encore vers Rochelongue. Par ailleurs, et toujours dans l'idée d'une complémentarité des

moyens, la Ville a créé de nouvelles places de stationnement pour les voitures : 90 à la Gare SNCF, pour faciliter le quotidien de ceux qui prennent le train, 34 sur l'avenue des Sergents et 27, ici, sur le pôle multimodal. Bientôt, une autre aire de stationnement, de 350 places, sera créée à l'arrière



Une aire de circulation sécurisée grâce au rond-point Fesques et Cadière

Mardi 25 mai dernier, le Député-Maire Gilles D'Ettore inaugurait, en présence du Conseiller Général et Premier Adjoint Sébastien Frey, de ses Adjointes Yvonne Keller, chargée de la Solidarité Communale et Richard Druille, délégué à la Vie Quotidienne et à l'Environnement, et des Conseillers municipaux Christian Théron, chargé des Transports et des Déplacements, et Rémy Glomot, délégué aux Associations Patriotiques, le rond-point Fesques et Cadière. Comme il l'a souligné, "ce nouvel aménagement apporte un confort de vie plus grand aux riverains de la Montée de Joly, mais il offre également des perspectives économiques importantes. De plus, il offre un accès direct à l'aire des gens du voyage, dessert plus aisément le site du SICTOM et s'inscrit dans la revalorisation des différentes entrées de ville. Je remercie toutes les entreprises et partenaires qui ont œuvré à la réalisation de ce giratoire, lequel a par ailleurs permis de sécuriser cet axe de circulation important". L'opération, d'un montant global de 1,7 million d'euros, a été financée à un peu plus d'un tiers par le Conseil Général de l'Hérault.

du Moulin des Evêques. S'agissant des espaces piétonniers, des essais ont été effectués, en concertation avec les habitants et les commerçants. Ainsi, celui de la Tamarissière, mené l'an dernier, sera pérennisé cet été. Un autre essai sera effectué, dès cet été, au Village Naturiste. Cette complémentarité des moyens se veut réunie autour de noyaux, les "pôles multimodaux". Nous inaugurons aujourd'hui le premier d'entre eux. D'autres seront mis en place : à la Gare SNCF, à la Bulle d'Accueil du Cap d'Agde et au niveau de la darse de l'Eglise du Grau d'Agde. C'est au travers de toutes ces actions que nous parviendrons à faire baisser le nombre de voitures circulant en ville et que nous réussirons à nous déplacer sans contraintes et surtout dans le respect de notre environnement".

DES TRAVAUX à la pelle !

A côté des grands investissements, la Ville d'Agde réalise tout au long de l'année de nombreux petits travaux afin d'améliorer sans cesse votre vie quotidienne. Revue de détail...

Entretenir les réseaux

Cette année, la Ville d'Agde a lancé un vaste programme d'entretien de son réseau pluvial communal. Ainsi, la coupure verte située au Mail de Rochelongue, et qui recueille l'ensemble des eaux de pluie du bassin versant, a-t-elle fait l'objet d'une opération d'entretien. Les travaux comprenaient la suppression de roselières sur le bord du plan d'eau côté parking ainsi que l'arrachage des algues et plantes envahissantes. Ce chantier, attribué après consultation à l'entreprise ISS Environnement, s'est étalé sur une semaine pour un coût de 12 000 euros. D'autres renouvellements et branchements en eau potable sont intervenus rue Beausoleil à Agde et chemin de la Chevrette au Grau d'Agde. Pour la rue Beausoleil, 310 mètres de réseau ont été refaits, soit 22 branchements, pour un diamètre de 110 mm. Quant au chemin de la Chevrette, ce sont 480 mètres de canalisations linéaires qui ont été aménagés et 40 embranchements repris, pour un diamètre de 200 mm. Au terme de quinze jours de chantiers, une réfection totale des voiries a été réalisée.



Améliorer la vie de nos aînés

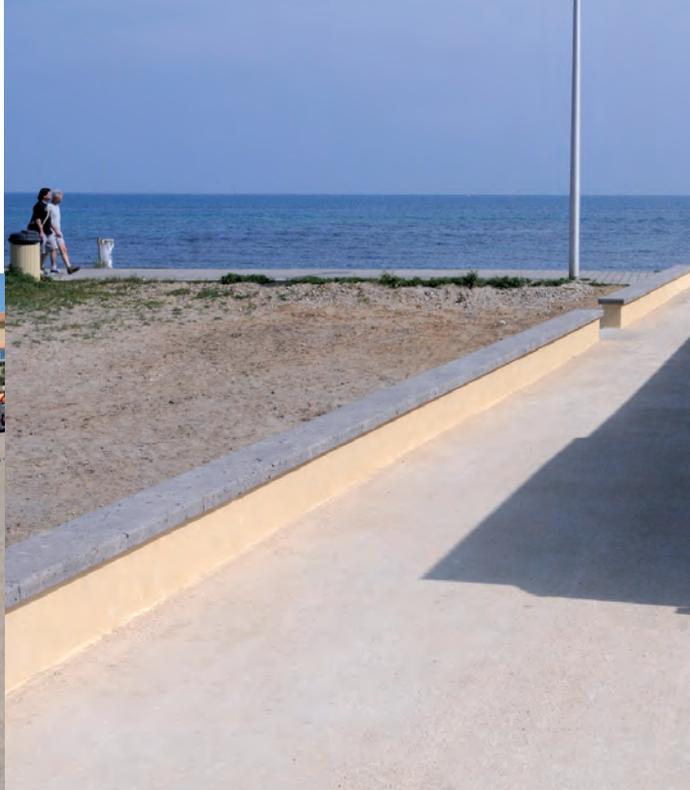
C'est un pan de l'histoire sanitaire d'Agde qui s'est tourné le 20 mai dernier. Ce matin-là en effet, les pelleteuses ont entamé la démolition de l'ancienne maison de retraite des Oliviers, dont la reconstruction va pouvoir démarrer sur le même site à compter de novembre prochain, pour une livraison de l'équipement avant la saison 2011.

Le Député-Maire Gilles D'Ettore est venu assister au lancement de ce chantier très attendu. A terme, ce seront trois nouveaux établissements qui vont être réalisés sur le territoire communal, afin de répondre aux besoins de la population. Ainsi, outre Les Oliviers, projet public porté par le Centre Hospitalier du Bassin de Thau et qui va permettre de créer 65 lits à proximité immédiate du Cœur de Ville, Agde va accueillir deux autres structures. La première, située au Capiscot, est un projet privé qui devrait ouvrir ses portes à l'automne 2011. La seconde, prévue aux Cayrets et qui doit être aussi livrée fin 2011, est un projet mutualiste qui accueillera 65 résidents et dotera le quartier d'un équipement structurant et de nature à équilibrer son aménagement. Au total, avec ces trois établissements qui seront opérationnels pour 2012, ce sont pas moins de 200 lits qui seront proposés aux familles agathoises pour accueillir leurs proches. Cet investissement de 18 millions d'euros (construction des bâtiments et aménagement des espaces attenants) offrira enfin une centaine d'emplois.

Sécuriser le trafic

Afin de sécuriser le trafic, la Ville a récemment posé plusieurs coussins berlinois sur Agde : deux rue du Professeur Chastelain, et un rue Louis Bages, juste en face de l'église. Elle a par ailleurs aménagé un ralentisseur au Cap d'Agde, rue des Corsaires, suite à la demande de nombreux riverains, afin de sécuriser la circulation sur cet axe. Sur Agde, non loin du rond-point de l'Ephèbe, la route en direction du Grau d'Agde a été élargie au niveau de la sortie de la déchetterie de la Prunette, afin de mettre en place une voie d'attente pour ceux qui viennent du Grau d'Agde et qui souhaitent tourner à gauche pour s'y rendre. Cette voie de stockage permet ainsi aux véhicules de ne pas bloquer la circulation, ce qui était le cas avant ces travaux.





Des plages toujours plus belles

Objet de toutes les attentions, les plages font elles aussi l'objet d'aménagements constants. Ainsi, l'accès à la plage du Môle a été réaménagé par les services municipaux de la Ville, dans le but de le rendre plus facile et plus agréable. Cet accès, sur 3 mètres de large, comprend aujourd'hui un petit muret dont le parement est en basalte. A noter aussi, que les lignes électriques du Centre Loisirs Jeunes ont été enfouies. De son côté l'accès à la plage de la Conque, par le passage récemment nommé Achille Iraïlles, du nom de son fondateur, possède désormais une porte en fer totalement rénovée.

A la Plagette, une barrière de protection en plastique recyclé a été créée, sur un total de 30 mètres linéaires, le tout dans le respect de l'environnement puisqu'elle utilise uniquement des matériaux recyclables. Des bancs publics y ont également été installés. Au nombre de cinq et en pierre de basalte reconstituée, ils offrent un confort certain et une vue dégagée sur la mer.



Améliorer Le stationnement

Au Grau d'Agde, l'ensemble du parking Petite Roche au Front de Mer a été refait. Après un nivellement du sol, du tout venant 020 a été appliqué avec le gravillonneur. Les agents de la voirie ont également créé trois puisards afin d'éviter la stagnation de l'eau sur le parking. Pour cette réalisation, ils ont dû employer pas moins de 37 tonnes de galets ainsi que 80 tonnes de tout venant 020. Pour, au final, un accueil plus convivial des usagers.



Des bouledromes tout neufs !

Sur la route de Bessan, une réfection partielle du bouledrome Trani a été réalisée au printemps dernier. Les affaissements ont été purgés et du tout venant appliqué. S'en sont suivis une remise à niveau et un compactage avant de mettre sur le terrain un mélange de sable basalte en 0,3 et de chaux grise.

Au Grau d'Agde, le bouledrome situé en Front de Mer a connu lui aussi une réfection partielle réalisée par le service Voirie. Tout d'abord, la partie à refaire a été creusée, puis remise à niveau, et enfin un mélange de terre de pignan et de chaux a été mis en place en surface.



Une nouvelle aire de jeux pour les plus jeunes

Pour les plus petits, une nouvelle aire de jeux a été créée au Parc Lano du Cap d'Agde. Prévue pour les enfants de 2 à 6 ans, elle comprend une structure d'escalade, un toboggan et des jeux pour se balancer à plusieurs.



Entretien
et valoriser
le patrimoine

Sur la route du Cap d'Agde, suite au vandalisme et au vol de la croix de Pascal, une opération de restauration a été réalisée. Pour cela, les services Techniques ont fait des recherches documentaires indispensables auprès du service des Archives afin de pouvoir refaire à l'identique la pierre en basalte et la croix de Pascal. Petit rappel historique : la croix de Pascal était placée initialement sur l'ancienne route du Cap d'Agde. Elle se trouve actuellement au centre d'un espace vert, rue de la Vérité, dans le quartier du Puits de Sô. La croix métallique avait été bâtie sur un socle en basalte. Elle porte l'inscription "souvenir d'Augé Pascal 1873". Il s'agit de Pascal Augé, fils de Pascal, agriculteur, et de Marie Lagasse, manœuvrière, né à Bessan le 25 juin 1828, marié en Agde le 26 février 1851 à Anne Pascale Durand.

Sur Agde, une jardinière a été mise en place rue Richelieu. Cette dernière est constituée de parements en pierres de basalte et comprend divers végétaux. Elle permet aujourd'hui de mettre en valeur les abords de la Promenade, et donc l'une des entrées de ville d'Agde.

Enfin, une réalisation de Michel Fuster, tailleur de pierre à la régie Bâtiments, a été installée sur le rond-point de la Belle Agathoise. Il s'agit d'un pavois de joutes, réalisé entièrement en pierre de basalte et qui s'inscrit, comme la jardinière, dans la valorisation de l'une des entrées de ville.

Hygiène et propreté

La Ville d'Agde a engagé un programme pluriannuel de mise en place d'équipements sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de son territoire. Après le Mail de Rochelongue en 2009, c'est le secteur du Môle, à proximité de la place, qui a été équipé cette année. Cette structure à nettoyage entièrement automatique, dont l'accès est gratuit, est également accessible aux malvoyants. Le coût d'acquisition de cet équipement pour la Ville s'élève à 45 000 euros TTC.

Enfin, la Ville continue d'implanter des containers enterrés sur son territoire. Les derniers en date se trouvent au Village Naturiste !

7^{ème} FESTIVAL

"Les Hérault du Cinéma"

GERARD DEPARDIEU
SUR LES MARCHES DU PALAIS DES CONGRES

Pour sa 7^{ème} édition, qui s'est tenue du 18 au 21 juin derniers, le Festival des "Hérault du Cinéma" s'est offert un parrain de choix : Gérard Depardieu, un monument du cinéma français. Preuve que désormais il joue dans la cour des grands ! Du coup, samedi 19 juin au soir, on a frôlé l'émeute, tant les spectateurs étaient venus nombreux voir notre star nationale en chair et en os, à l'occasion de la projection de "Mammuth".

Durant tout le Festival, de nombreux films, pour la plupart en avant-première, ont été proposés au public. Les projections, en présence des équipes des films, ont donné lieu à des débats avec les spectateurs. Le "Top des Courts", compétition officielle du Festival, a permis de découvrir, cette année encore, de jeunes talents prometteurs, dont trois d'entre-eux côté courts ont été récompensés lors de la soirée de clôture.

Pour le reste, le Festival est resté fidèle à ce qu'il a toujours été : un concentré de convivialité et de bonne humeur, avec des séances de dédicaces et de photos sur les marches du Palais des Congrès ou encore le traditionnel concours de pétanque qui s'est tenu au boulo-drome du Môle. Autant de moments auxquels les invités ont répondu avec plaisir et ce, pour la plus grande joie du public, toujours fidèle à ce rendez-vous du 7^{ème} Art.





Rencontre avec un Monstre Sacré

Samedi 19 juin, Gérard Depardieu a monté les marches du palais du Festival avant de rencontrer le public de la salle Saint-Saëns. Une nuée de photographes était présente pour l'occasion. Le grand Gérard Depardieu a pris place aux côtés de Georges Lautner, réalisateur qu'on ne présente plus, de Fabien Onteniente, président du jury de ce 7^{ème} Festival et de Ludovic Berthillot, acteur qui a tourné avec lui dans plusieurs long métrages.



Gérard Depardieu recevant un Ephèbe d'honneur



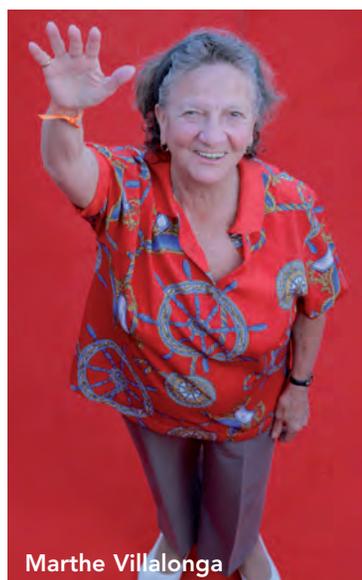
Séverine Ferrer



Venantino Venantini



Francis Perrin



Marthe Villalonga



Firmine Richard



Aurélien Recoing



Le réalisateur Philippe Muyl, Sylvie Loeillet et Roland Marchisio



Séance de dédicaces pour Bruno Putzulu, Katia Tchenko et Gordon Zola



Le réalisateur Gilles Béhat



Daniel Russo et Nicole Calfan



Le producteur Gilbert Cadoche, le réalisateur Fabien Onteniente et l'acteur Atmen Khelif



Les réalisateurs Philippe Locquet et Frédéric



Anne Brochet et le réalisateur Jean-Claude Janer



Le réalisateur Philippe Locquet, Firmine Richard et Clément Brun



Abel Jafri, le réalisateur Léon Desclozeaux et Aurélien Recoing

Valérie Stroh



Rencontre avec les invités

Que ce soit sur le tapis rouge, au photocall ou encore en séance de dédicaces, tous les invités se sont prêtés au jeu des photos.

Daniel Russo



Olivier Coussemacq et Louis-Karim Nébati



L'équipe du film de "Orpailleur"



Barbara Cabrita et Atmen Khelif



Anne Canovas et Laurent Vinas-Raymond



Le Site des Métiers d'Art d'Agde s'est associé à l'événement en proposant aux festivaliers un défilé de mode intitulé "Vénus qu'on voit danser"



Le groupe Swazz et son chanteur, l'acteur Serge Dupire



Les lauréats du Top des Courts



Fabienne Bichet et Ludovic Berthillot

> Palmarès 2010 <

Les prix décernés cette année

- **GRAND PRIX DU JURY**
"Des enfants dans les arbres" de Bania MEDJBAR
- **PRIX DU PARRAIN**
"Le grand moment de solitude" de Wilfried MEANCE
- **PRIX D'INTERPRETATION**
Nanou GARCIA dans "Annie de Francia" de Christophe LE MASNE
- **PRIX DU PUBLIC**
"Le grand moment de solitude" de Wilfried MEANCE



Léo Mournaud et le scénariste Emmanuel Booz



Anne Canovas et Valérie Stroh sur les quais d'Agde



Léo Desclozeaux et Karim Belkhadra au bord de l'Hérault



Tony Mpoudja, Julien Courbey, Emmanuel Booz, Hafid Aboulahyane et Gilbert Cadoche sur la Place de la Marine

> Un grand merci à nos partenaires <

Le garage Citroën Agde, le garage Peugeot GGB, Odalys, Eric Baldino, Société Ricard (à consommer avec modération), Agdimage, But, Sud Radio, TV 34, Sélectour Voyages, Intermarché, Hyper U, Art Fonte, le sculpteur Tali, Studio A, Impressions - Dorures, I.E.C, Studio Chabrier, Traiteur Laporte, La Madragde, La Place, La Pléiade, Le Braséro, Le Jungle Beach, Le Coco Beach, Le Casino du Cap d'Agde, La Stampa, le Palmyra Golf Hôtel, l'Hôtel du Golfe, L'Hôtel la Bergerie, L'Hôtel des Grenadines et L'Hôtel Gil de France

BRIGADE MOTORISÉE

en tournage sur le territoire d'Agde



Acteur et réalisateur, Ludovic Berthillot est un habitué du Cap d'Agde. Plusieurs fois invité au Festival des "Hérault du Cinéma", Ludovic y est venu présenter son travail en tant qu'acteur (il a entre autres incarné en 2007 le rôle de Max dans "Michou D'Auber", film de Thomas Gilou ou plus récemment, en 2009, celui de Armand Lacourtade dans "Le roi de l'évasion" de Alain Guiraudie). Mais depuis quelques temps, Ludovic Berthillot est passé de l'autre côté de la caméra. Et, en 2008, c'est à Agde qu'il est venu tourner l'un de ses courts métrages ("A l'Est des boules"). En 2010, il a choisi à nouveau notre territoire et plus particulièrement le Cap d'Agde pour réaliser un teaser (autrement dit une bande annonce afin de trouver un distributeur) en vue de son premier long métrage "Brigade Motorisée" lequel

est produit par Cartel Productions (Laurent Tolleron). Si tout va bien, il devrait donc revenir en 2011 pour le tourner dans son intégralité sur nos côtes.

> Brigade Motorisée <

Un film de Ludovic Berthillot, produit par Cartel Productions
Avec : Stéphane Joly, Lucien Jean-Baptiste, Louis Karim Nebati, Youssef Hadji...

> L'histoire en quelques lignes... <

Deux motards, l'un natif du Sud de la France et l'autre qui vient d'y être muté, se retrouvent confrontés à une équipe de braqueurs qui sème la terreur dans le Sud et plus particulièrement sur Agde et sa région, en commettant des braquages dans des grandes surfaces. Le Préfet et le Maire sont en émoi car, dans deux mois, la saison estivale débute et au vu de la situation, ils craignent que personne ne vienne séjourner dans la station...





TOURNAGE

Bernard Le Coq et François Marthouret, une véritable complicité

Quand j'étais petit, j'habitais à la campagne et je voulais un tracteur. Mais mon père, un peu sourd, a compris que je voulais être acteur, voilà comment je suis arrivé dans le métier" s'amuse à raconter Bernard Le Coq au sujet de ses débuts. Sa longue carrière commence en 1967. Rapidement, il obtient un premier rôle dans "Du soleil plein les yeux" de Michel Boisrond en 1969. Puis, au début des années 70, il passe tour à tour sous l'œil de la caméra de grands réalisateurs : Edouard Molinaro, Claude Sautet, ou encore Claude Lelouch. Une belle aventure pour celui qui, au départ, avait prévu de faire de longues études. "Je me suis inscrit dans une école de secrétariat, car je pensais que c'était le chemin à suivre pour être secrétaire d'Etat" plaisante-t-il. Pourtant, si l'homme n'est pas sans humour, il pose un regard à la fois sérieux et détaché sur sa carrière cinématographique. "J'ai tourné avec de grands réalisateurs, avoue-t-il, j'ai joué de très beaux rôles, comme dans Van Gogh de Maurice Pialat (1991), et j'ai eu la chance de côtoyer de grands messieurs du cinéma, Bertrand Blier, Bertrand

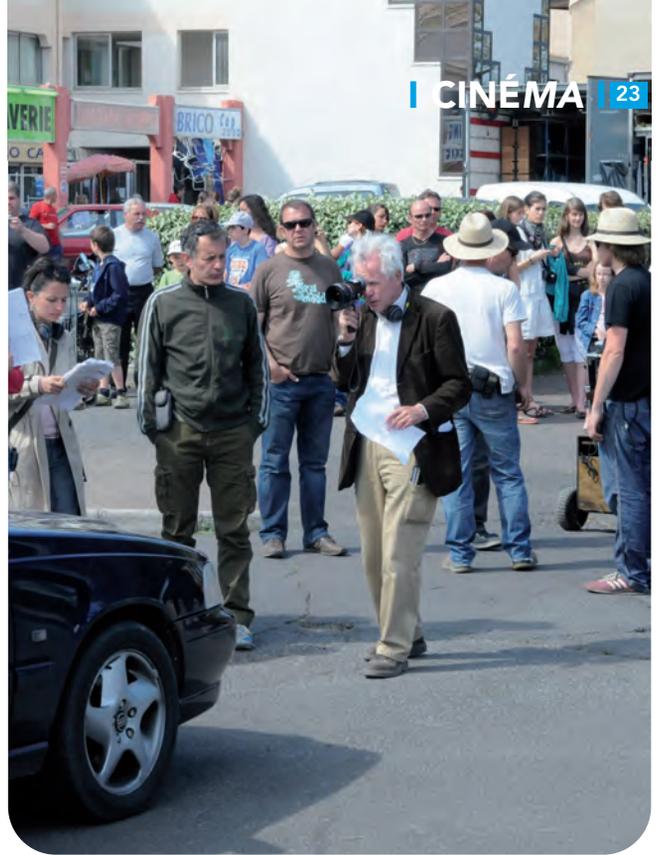
Tavernier ou encore Claude Chabrol, et c'est l'une de mes plus grandes fiertés". Fier, Bernard Le Coq l'a également été lorsqu'il s'est vu récompensé en 2003 par le César du meilleur acteur pour son second rôle dans "Se souvenir des belles choses" de Zabou Breitman.

Egalement homme de théâtre, il a notamment joué dans une pièce de Woody Allen, "Une aspirine pour deux", mise en scène par Francis Perrin. Bernard Le Coq est un personnage qui compte dans l'imaginaire des Français, grâce à ses nombreux rôles dans les séries télévisées, en particulier son duo avec Annie Duperey dans "Une famille formidable". Huit saisons à camper le rôle de Jacques Beaumont, fin séducteur, dans cette série débutée en 1992. "Je ne fais pas de



différence entre jouer pour la télévision ou pour le cinéma. Certes, les moyens sont différents, mais la finalité est la même, c'est-à-dire raconter une histoire qui touche les gens. En ce sens, l'acteur n'est que le reflet de la pensée et de la vision du réalisateur pour atteindre ce but".

Cette vision, il la partage avec François Marthouret, réalisateur de "Comment va la douleur?". C'est la deuxième fois que les deux hommes travaillent ensemble, après un téléfilm réalisé par François en 2000. Dix ans après, l'amitié et le respect demeurent. "Sur un tournage, on travaille côte à côte avec un même objectif, pendant un laps de temps donné. Des amitiés se créent, mais une fois le tournage terminé, chacun reprend son chemin". Pourtant, entre Bernard et François, cette amitié perdure, à tel point qu'ils se sont retrouvés en avril dernier au Cap d'Agde pour le tournage de ce téléfilm. Entre complicité et complémentarité, François a offert pour l'occasion un rôle sur mesure à Bernard. "C'est la première fois que je joue un repenti, cynique, ancien tueur à gage atteint d'une maladie dont on ne revient pas. Cela se passe très bien grâce aux conseils de François, mais également grâce à la liberté qu'il me laisse. Pour un acteur, c'est le plus beau cadeau qu'on puisse lui faire".



Maréchal (alias Bernard Le Coq), un homme à bout de souffle. Ancien mercenaire, reconverti en tueur à gage sans scrupule, le vieil homme est atteint d'une de ses maladies dont on ne revient pas. Un jour de déprime, il rencontre, dans la ville d'eaux de Vals-les-Bains, Bernard (incarné par Thomas Coumans), un jeune homme aussi gentil que simplet. Très vite, le courant passe entre le vieil homme cynique à l'article de la mort et le jeune benêt. Après avoir fait la connaissance de son alcoolique de mère, Simon propose à Bernard de l'accompagner pour sa dernière mission au Cap d'Agde.



Histoire d'un tournage...

Durant trois jours, c'est une véritable armada de caméras, de techniciens et d'acteurs qui a pris place au Cap d'Agde pour le tournage d'un téléfilm pour France 2 intitulé "Comment va la douleur?" dirigé par François Marthouret. L'histoire est celle de Simon



Silence, on tourne ! Moteur ! Action !

Lundi 19 avril, à la première heure, les équipes techniques sont présentes rue du Front de Mer, pour installer le matériel nécessaire au tournage. Caméra, rail destiné à accueillir cette dernière, console de son, moniteur... le tout sous un soleil de plomb. Les acteurs arrivent ensuite, après être passés par l'indispensable séance de maquillage. Les répétitions de la scène peuvent enfin commencer, toujours sous l'œil de François Marthouret, très présent tout en offrant beaucoup de liberté à ses acteurs. Le tournage de la première scène va enfin débiter. On demande le silence sur le plateau, ainsi qu'aux spectateurs



Faire venir La PLUie à AGDE

Dans cette histoire assez sombre, l'équipe du tournage a voulu renforcer le côté dramatique par une scène de pluie, façon polar américain, où le personnage principal marche seul, comme une âme errante. Pour cela, il a fallu faire venir la pluie à Agde. Devant le parking de l'hôtel Azur, lieu de tournage de ladite scène, les sapeurs-pompiers de la ville sont venus prêter main forte à l'équipe du film. Au signal, grâce à des lances à eau, ils créent l'effet de pluie nécessaire à cette scène, toutes précautions prises. Munie de Kway, l'équipe technique a également dû protéger le matériel présent. Une préparation d'environ deux heures

pour un temps de tournage inférieur à 10 secondes...

présents. Le son du clap annonçant la scène retentit, et tout le monde se met en action pour tourner la scène. Première prise effectuée, le réalisateur rentre dans sa cabine pour visualiser le travail, redonne ses consignes aux acteurs, et c'est reparti pour une autre prise. Du côté des spectateurs, c'est "le temps qu'il faut pour tourner une scène, environ une heure de préparation pour quelque chose qui ne dure que cinq secondes à la télé !" qui impressionne le plus.

Ce fut la dernière scène tournée dans la journée, le temps de ranger le matériel et d'aller se sécher à l'hôtel, avant, bien sûr, de recommencer le lendemain. "Cela paraît vraiment difficile, quand on voit un film à la télé, on ne pense pas à tout le travail effectué derrière" peut-on entendre dans le public qui quitte le lieu du tournage.

Un travail de longue haleine pour ce road-movie sombre qu'il sera possible d'apprécier en prime time sur France 2, et qui permettra, peut-être, de répondre à la question qui fait office de titre de l'œuvre : "Comment va la douleur ?".

L'avenir avec l'énergie solaire

Chaque année, l'énergie solaire produit plus de 20 fois les besoins énergétiques mondiaux. Et pourtant, elle ne représente que 1 % des capacités de production électrique mondiale. L'objectif de GDF SUEZ ? Mettre tout en œuvre pour développer cette énergie renouvelable et propre au sein de son mix énergétique, en étant présent sur toute la chaîne de valeur : de la recherche à la mise en place des installations en passant par leur fabrication.



L'énergie solaire, produite par le rayonnement du Soleil sur la Terre, représente une source naturelle inépuisable et 100 % verte.

Exploitée selon deux techniques différentes, elle utilise :

- soit des capteurs solaires qui transforment les rayonnements en chaleur. Cette chaleur est ensuite distribuée par un système de circulation d'eau ou d'air. Appelé "solaire thermique", son utilisation peut être complétée, pendant les périodes de l'année peu ensoleillées, par une énergie complémentaire (gaz naturel, électricité, bois...)
- soit des cellules photovoltaïques, réunies dans un panneau solaire, qui transforment l'énergie en courant électrique. Celui-ci est alors utilisé localement par le bâtiment qui l'a produit ou transmis sur le réseau électrique. On l'appelle le "solaire photovoltaïque".

> Infos pratiques <

Pour les particuliers, l'installation photovoltaïque offre un investissement rentable et écologique qui leur permet :

- d'agir pour la planète en favorisant le développement des énergies renouvelables
- d'obtenir un avantage financier en devenant producteur d'électricité
- de valoriser leur patrimoine immobilier.

En amont de toute décision, il est essentiel d'analyser la faisabilité d'une installation photovoltaïque, en fonction des caractéristiques de l'habitat. Il convient ensuite d'identifier les professionnels à même de réaliser des travaux d'installation de qualité qui garantissent une performance durable.

Les particuliers peuvent bénéficier, pour les accompagner dans ce type de projet, de la solution DolceVita Photovoltaïque en appelant la Ligne Solaire DolceVita au 0810 124 125 (prix de l'appel selon l'opérateur) ou en se connectant sur le site internet : www.dolcevita-photovoltaïque.fr

Aujourd'hui, les clients de GDF SUEZ peuvent choisir des solutions d'énergie solaire (les offres de Gaz de France DolceVita, pour le grand public, Provalys, pour les professionnels, Energies Communes pour les collectivités territoriales) qui intègrent des solutions de confort solaire (thermique et photovoltaïque).

GDF SUEZ est présent sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie, en électricité et en gaz naturel, de l'amont à l'aval. En inscrivant la croissance responsable au cœur de ses métiers (énergie, services à l'énergie et environnement), il se donne pour mission de relever les grands défis : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources. GDF SUEZ s'appuie sur un portefeuille d'approvisionnement diversifié et un parc de production électrique flexible et performant pour proposer des solutions énergétiques innovantes aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises.

Un Domicile pour les abeilles au Pioch



par l'Homme, l'existence de ruchers écoles tend à la protéger.

L'un d'eux a éclos en février dernier, sur le Pioch, attirant ainsi des milliers d'abeilles, comme ont pu le constater le 7 mai le Député-Maire Gilles D'Ettore, ses Adjointes Richard Druille, délégué à la Vie Quotidienne et à l'Environnement et Martine Vibarel-Carreau, chargée de l'Education, et le Conseiller Municipal Jean-Luc Chaillou, délégué à la Jeunesse.

Administré par l'Union Nationale de l'Apiculture Française, et sous la responsabilité de Pierre Friand, enseignant du rucher école du Mas-de-Piquet à Grabels, lequel dépend du Lycée agricole de Montpellier, il sert à des amateurs mais aussi à des professionnels en devenir, qui viennent y suivre les cours dispensés de manière hebdomadaire, afin d'en apprendre davantage sur le métier d'apiculteur.

L'objectif, à plus long terme, est de développer un éco-tourisme basé sur cette activité. Autre ambition, celle de voir éclore un rucher pédagogique, qui profiterait à tous les élèves de la Ville d'Agde. A suivre...

Si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre". Cette citation choc attribuée à tort à Albert Einstein a tout de même un mérite, même si pour beaucoup de scientifiques elle reste exagérée, c'est de mettre en avant l'importance de cet insecte dans l'écosystème. Il faut dire, en effet, que l'abeille est un animal prépondérant dans la chaîne de la vie puisqu'elle pollinise à plus de 80 % les plantes à fleurs, avec lesquelles elle a fait son apparition sur Terre il y a 110 millions d'années. Face aux prédateurs dont elle est aujourd'hui victime, à commencer par les pesticides utilisés





la SNSM

Une équipe de sauveteurs bénévoles

La vocation des Sauveteurs en Mer est de secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger, que ce soit en mer ou sur les côtes. Le sauvetage est la première de leurs missions, avec la prévention et la formation.

Un peu d'histoire

La Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1970. Elle est née en 1967 de la fusion de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN, créée en 1865) et des Hospitaliers Sauveteurs Bretons (1873), union initiée par l'amiral Maurice Amman, alors préfet maritime de la seconde région à Brest, et qui deviendra le 15 octobre 1967 le président de la nouvelle société. Nous retrouvons d'ailleurs une trace de la création en 1867 d'une antenne de la SCSN au Grau d'Agde, où les sauveteurs resteront jusqu'en 1990, date à laquelle ils s'installent au Cap d'Agde.

L'équipage et le matériel

13 hommes et 1 femme, telle est la composition de l'équipage de la SNSM basée au Cap d'Agde, plus exactement à la Capitainerie de l'Avant-Port. L'association est, depuis 10 ans, présidée par Raymond Bresson, membre de la SNSM depuis plus de 16 ans. Tous sont bénévoles et plus que motivés pour accomplir leurs différentes missions, tout particulièrement celle de porter secours aux personnes qui se trouvent en difficulté en mer. Leurs sorties ont lieu toute l'année, de jour comme de nuit et ce, par quasiment n'importe quel temps (jusqu'à force 9 par Tramontane). Du côté du matériel, la SNSM d'Agde détient une vedette de 10,50 m dotée d'un équipement électronique de dernière génération, un jet ski pour les interventions rapides en eau peu profonde et un zodiac semi-rigide embarqué. En 2011,

une nouvelle vedette de 12 m viendra remplacer l'actuelle.

L'alerte et les interventions

C'est le CROSSMED (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage en Méditerranée) qui donne l'alerte. L'ensemble des membres de l'association est alors averti par le biais des téléphones portables. A partir de là, ils se rendent rapidement vers la vedette. Pour une intervention, il faut au minimum 3 à 4 personnes et le patron, ou l'un des patrons suppléants, de la vedette car seuls ces derniers sont habilités à la piloter. Les interventions tournent chaque année autour de 70 à 80, dont plus d'une cinquantaine concernent le sauvetage de personnes. La zone d'intervention des sauveteurs d'Agde s'étend du Camping du Castellans (Sète) à Valras-Plage.

> "En mer, vous avez besoin de la SNSM, à terre, elle a besoin de vous !"

La SNSM sauve des vies mais elle reste une association qui a besoin de financement pour toujours être à la pointe de la technologie, entretenir le matériel de sauvetage et former les sauveteurs. Pour mener à bien ses missions, la générosité et l'engagement du public lui sont précieux, alors n'hésitez pas à faire un don :

<http://www.snsn.org/page/faire-un-don>

**> SNSM - 1 rue de la Capitainerie
34300 Le Cap d'Agde**

L'AASS

Une association dynamique

L'Association Agathoise de Sauvetage et Secourisme, agréée à la Fédération de Sauvetage et Secourisme ainsi qu'à la Sécurité Civile, compte à son actif plus de 45 ans d'expérience dans ces domaines vitaux. En effet, chaque année, en France, près de 26 000 personnes meurent d'accidents domestiques à la maison, sur les routes ou au travail, faute d'avoir croisé au bon moment la bonne personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes simples de premiers secours. Serge Fonta, président de l'association, est ainsi fier d'annoncer que "l'AASS forme chaque année plus de 800 personnes aux gestes qui sauvent."



Les formations de secourisme

Pour préparer les personnes aux différentes formations proposées, l'AASS compte dans ses rangs 32 moniteurs de Premiers Secours dont 15 moniteurs de Premiers Secours en Equipe.

Le PSC1 (Préventions et Secours Civiques de niveau 1) est le premier des diplômes de secouriste. Il est indispensable pour de nombreux métiers et concours et ouvre les portes de celui de secouriste. Ce dernier n'est ni médecin, ni infirmier, mais il représente le premier maillon de la chaîne des secours. Cette formation ne demande aucune connaissance particulière et est accessible à tout le monde.

Pour les personnes voulant être secouristes, il faut forcément passer par l'échelon supérieur, et donc le diplôme PSE1 (Premiers Secours en Equipe de niveau 1). A ce niveau, on est capable de porter assistance

aux victimes en détresse, seul ou en équipe organisée. On sait également utiliser le matériel qui est mis à sa disposition, bouteille d'oxygène et défibrillateur par exemples.

Juste après cet échelon, se trouve le diplôme PS2 :



Premiers Secours en Equipe de niveau 2, qui est un diplôme d'Etat. Bien entendu, il est nécessaire d'avoir au préalable passé le PS1 pour l'obtenir, et il doit être renouvelé tous les ans. L'équipier-secouriste est appelé à intervenir au sein d'une équipe constituée avec du matériel professionnel nécessitant une technique préalable, comme les colliers cervicaux ou les attelles. Ces trois diplômes constituent plus de la majorité de ceux dispensés par l'AASS sur une année, soit autant de personnes capables de sauver des vies en toute situation.

Les formations de sauvetage

Si l'AASS forme des secouristes sur terre, elle possède également une activité prononcée sur et en dehors des eaux. Chaque année, environ 130 personnes poussent les portes de l'association pour passer le Brevet de Surveillant de Baignade, indispensable pour travailler dans des centres de vacances ou des pacs d'attractions en période estivale. Ce diplôme

La nouvelle section DU SAUVETAGE SPORTIF

Outre la traditionnelle section de natation, qui comprend une école pour les enfants de 6 ans et moins, un club qui participe à des compétitions, et une section détente, la nouveauté de l'AASS vient de sa section de sauvetage sportif. Cette discipline a pris de l'ampleur avec la diffusion de la série télévisée "Alerte à Malibu". Grâce à l'arrivée de Max Lesauvage, entraîneur de l'équipe de France de sauvetage de 2001 à 2007, l'AASS a monté une section sauvetage sportif, dont l'équipe de compétition s'appelle les Rascasses. Cette discipline comprend des épreuves en piscine et des épreuves en mer et sur plage. Créée en 2009, cette section de l'AASS a déjà connu de bons résultats, avec plusieurs qualifications pour le championnat de France. Et "ne demande qu'à grandir. Nous sommes déjà fiers de ce qu'elle a accompli" se réjouit Serge Fonta, tout en n'oubliant pas d'ajouter "qu'une section pour les enfants, les petites Rascasses, a également ouvert, afin de permettre aux plus jeunes de s'initier à cette pratique".

AASS
04 97 00 05 32
aass34@orange.fr

Le 7 mai dernier, Serge Fonta, Président de l'AASS, recevait des mains de Serge Malvesin, Président du Comité Départemental de Sauvotage et de Secourisme, la médaille d'or de la Fédération Française de Sauvotage et de Secourisme pour son implication dans cette discipline en tant que président depuis plus de 30 ans !



est accessible à toutes les personnes de plus de 18 ans sachant nager. Il se déroule sur une semaine, avec à la fois une formation en natation, en sauvetage et en secourisme. Réglementation et organisation de la baignade, prévention des risques de noyade pour la partie théorique, et épreuves de natation et de sauvetage en piscine pour la partie pratique. Ce diplôme est délivré conjointement par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Fédération Française de Sauvotage et de Secourisme.



Enfin, dernier diplôme d'Etat que propose l'AASS, le BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvotage Aquatique), qui permet d'assurer la surveillance de tous les lieux de baignade aménagés, d'accès gratuit au public (ou avec dérogation pour les établissements payants) comme les plages, les lacs ou les parcs aquatiques. La formation se déroule sur une année avec 2 entraînements piscine par semaine, des cours de réglementation et 2 semaines de stages de secourisme pour acquérir le PSE1 et PSE2. Le jour de l'examen, plusieurs épreuves chronométrées sont au programme : un 200 mètres deux nages, un 800 mètres palmes-masque-tuba, un 50 mètres remorquage mannequin, une série de 3 apnées consécutives et enfin, une épreuve de secourisme, une de réglementation et une de prises de dégagement.





LA SODEAL met le cap sur l'avenir

Au début du mois de mars, la Sodéal s'est lancée dans une série de présentations thématiques des actions qu'elle a mises en place au cours des derniers mois ou de celles à venir pour l'année 2011. Les trois thématiques abordées ont été le développement des ports du Cap d'Agde, le nautisme en Agde, et les campings de la Tamarissière et de la Clape.

Comme l'a déclaré Sébastien Frey, président de la société d'économie mixte, "la Sodéal a décidé en 2010 de doubler ses crédits d'investissements. Demain, elle devra encore mobiliser ses ressources pour augmenter les capacités d'accueil et répondre aux demandes des professionnels, et des usagers. Afin de relever ces défis majeurs, tous les acteurs publics et privés de la station devront être engagés ensemble et solidairement".

Fédérer et dynamiser le nautisme au Cap d'Agde

Premier thème évoqué : le nautisme et plus particulièrement, l'activité du Centre Nautique du Cap d'Agde. Centre d'exploitation autonome, celui-ci bénéficie donc d'une gestion financière qui lui est propre, ce qui lui permet d'impulser des actions sans lourdeur administrative. Dans ce même but, la société a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion prenant en compte la spécificité de cette activité nautique.

L'équipe qui anime la structure se compose d'un directeur, d'une secrétaire et de 3 moniteurs "brevet d'Etat" voile ayant aussi une bonne expérience dans le domaine de la voile habitable. Elle se voit renforcée en saison par l'arrivée d'un moniteur diplômé d'Etat, de 11 moniteurs de voile ainsi que de 2 hôtesse d'accueil.

Doté de nombreux équipements, 130 embarcations soit 237 places, le Centre est en mesure de couvrir dans le spectre de la formation depuis l'initiation jusqu'au perfectionnement. De plus, sa flotte est renouvelée dans sa totalité tous les 5 ans. Pour ce qui est de 2010, il a ainsi fait l'acquisition de



catamarans, d'Optimists, de planches à voile et de kite-surfs. Côté fréquentation, le Centre est fier d'annoncer son bilan d'activités, avec 1 000 stages d'une semaine organisés, 41 000 heures d'enseignement réalisées et 1 500 groupes d'enfants accueillis.

La sécurité étant primordiale dans ce genre d'activités, les moniteurs proposent d'accompagner les premiers "bords" des nouveaux propriétaires de bateaux en collaboration avec les vendeurs.

Côté communication, le Centre Nautique s'est doté d'un nouveau logo, d'un site web plus performant et restructuré ainsi que d'une plaquette de présentation propre à "renouveler l'engouement pour la voile au Cap d'Agde". La vente de produits dérivés - casquette, protège portable, etc - viendra compléter le dispositif mis en place.

Par ailleurs, le Centre Nautique est désormais renforcé par la présence dans ses locaux des associations de voile - anciennement logées au Yacht Club - et pour lesquelles des investissements ont été effectués : placards, tableaux d'affichage, réseaux téléphoniques et internet, climatisation et accueil du plateau technique dans la salle de réunion lors de grosses manifestations. Un ponton d'accueil des régates a également été installé ainsi qu'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Les associations payent un loyer selon leur activité, loyer qui peut être subventionné



par la Ville ou/et par le Conseil Général. Enfin, la Sodéal s'intéressant aux nouveaux défis sportifs, elle s'est engagée dans une démarche de partenariat comme dans le cadre du Kite-surf pour lequel elle a signé un accord avec Julien Quenillet, moniteur diplômé d'Etat, afin de développer cette activité au Cap d'Agde. Elle a également mis en place un partenariat avec trois navigateurs participant en 2010 et 2011



à des courses mythiques : David Augeix pour la "Route du Rhum" en octobre 2010, Renaud Chavarria pour la "Transat 6.50" en septembre 2011 et Pierre Weiss pour le Trophée "Calvi-Cap d'Agde" en yole de mer ce mois-ci. Enfin, le Centre Nautique a participé à la Fête du Nautisme et organisera la SILA, championnat de France d'Optimist qui réunira plus de 250 embarcations dans le port du Cap d'Agde du 29 octobre au 1^{er} novembre 2010, lors du Salon Nautique du Cap d'Agde.



la création de 10 postes supplémentaires sur un linéaire de 48 m pouvant accueillir les catégories 6 et 7 (soit des embarcations de 11 à 15 mètres).

Dans l'intention de libérer des postes d'amarrages utilisés par les professionnels n'ayant pas besoin de prestations en eau et électricité, la Sodéal propose une solution innovante aux plaisanciers : les "Fleurs de mouillage". Il s'agit d'une plateforme équipée de 4 catways de

10 mètres assemblés en croix, l'ensemble étant immobilisé par un corps mort. Ce système permet le stockage de 8 bateaux de 11 à 15 mètres.

Développer les ports du Cap d'Agde

Le second aspect évoqué au cours de ces conférences de presse fut le schéma de développement des ports et le soutien à la filière nautique sur la période 2010-2012.

L'occasion pour Thierry Boucher, directeur général de la Sodéal, de rappeler que les ports du Cap d'Agde, avec 3 800 anneaux (3 000 sur le port principal, 300 sur Port Ambonne et 500 sur les berges de l'Hérault), représentent le deuxième plus grand port de Méditerranée et le premier en termes d'anneaux publics (hors marinas). L'objectif est d'atteindre 4 000 anneaux tous secteurs confondus.

En ce qui concerne la création de postes, la volonté de la Sodéal est de pallier aux manques d'emplacements portuaires mais aussi d'adapter l'offre de service à certains clients, professionnels ou particuliers, en termes de postes d'amarrages équipés et disponibles. Pour ce faire, le secteur dit "de Luna" sur l'Île des Loisirs, a connu une extension, qui a entraîné



Dans le secteur Canal et le secteur Digue, où la demande est forte, une optimisation et une requalification des places a été réalisée, permettant de fait d'accueillir davantage de bateaux de différentes catégories.

En mai 2010, un port à sec a été mis en service sur une partie du parking "Auvergne" dans le secteur de la Roquille, dont la Sodéal a la gestion. La superficie concédée est de 8 936 m². Ce concept de stationnement apporte une nouvelle offre de service en adéquation avec le respect de l'environnement.

La Sodéal s'est aussi vue confier par DSP la gestion des Berges de l'Hérault. Dans ce domaine, elle souhaite développer la création de pontons d'accueil saisonnier à l'embouchure de l'Hérault et d'un ponton d'accueil

Un exemple de "Fleur de mouillage"



à Agde, pour des escales de courtes durées, afin de favoriser la découverte du Cœur de Ville.

La modernisation des équipements portuaires avec l'aménagement du service de grutage et la mise en œuvre de la télésurveillance constituent une autre avancée pour la Sodéal. Enfin, le dernier objectif est le soutien à la politique d'animation de la station, avec des événements tels que le Salon Nautique ou encore le projet Odyssea.

> Le Port du Cap d'Agde en quelques chiffres...<

- 3 800 anneaux
- Un plan d'eau de 33 hectares
- 7 km de quais et rives
- 4 000 mètres linéaires de pontons
- Plus de 40 permanents en termes de personnel



CAMPINGS DE LA CLAPE et DE LA TAMARISSIERE : DES HEBERGEMENTS DE QUALITE

Gérés par la Sodéal, les campings de la Clape et de la Tamarissière bénéficient d'une situation géographique favorable, non loin du Centre-Port pour le premier, et face au Grau d'Agde à l'embouchure de l'Hérault pour le second. Depuis 2009, et à l'initiative de la nouvelle Direction des Campings, le personnel des deux structures travaille en étroite collaboration en dehors des périodes d'ouverture au public. Les services d'accueil sont ainsi centralisés sur un même site.

Quant au personnel, il est polyvalent et peut intervenir sur les deux exploitations. Les avantages d'un tel système sont multiples : une plus grande réactivité, des échanges fructueux d'idées et de connaissances, une synchronisation de la méthodologie de travail et une diminution des coûts de fonctionnement.

Durant la saison estivale, 23 saisonniers viennent renforcer l'équipe des permanents sur chaque camping, ce qui porte les effectifs à 57 personnes dont 46



saisonniers sur des CDD de 2 à 6 mois. La sécurité et l'entretien d'une partie des sanitaires et locatifs sont quant à eux réalisés par des prestataires extérieurs.

Les deux campings ont en outre mis en place un système de prévention et de lutte contre les incendies. Les clients reçoivent ainsi dès leur arrivée toutes les préconisations et conseils nécessaires pour adopter la bonne attitude face aux accidents qui pourraient survenir pendant leur séjour. La plaquette remise comprend un plan et les instructions en plusieurs langues.

En ce qui concerne le camping de la Tamarissière, on y trouve 472 emplacements nus électrifiés, 153 emplacements nus non électrifiés, 60 chalets dont 2 aménagés pour les personnes à mobilité réduite, et la nouveauté de cette année, 15 tentes toiles et bois. Celles-ci répondent à la tendance générale qui va vers un tourisme de plus en plus en proche de la nature. Entièrement équipées pour 4 personnes



(litterie et kit complet de vaisselle), ces tentes offrent la possibilité de vacances de plein air "à l'ancienne", tout en valorisant des matériaux nobles tels que le bois.

Toujours en matière de protection de l'environnement, de lourds travaux d'élagage et de taille ont été entrepris cet hiver sur le bois de la Tamarissière, afin de répondre aux normes de sécurité, et surtout afin de préserver le site. M. Roux, expert de l'Office National des Forêts, mandaté par la Sodéal, a établi un plan de gestion du bois sur les 5 années en venir. Il en ressort de manière significative que grâce au travail des équipes d'entretien des campings, l'abattage de nombreux arbres a pu être évité. Dès l'hiver 2010/2011, le travail d'élagage entrepris cette année sera poursuivi dans le respect des préconisations de l'ONF et dans les normes prédéfinies et requises par les Architectes et Bâtiments de France.

Enfin, des réaménagements ont été effectués à la réception et à l'entrée du camping : l'aire de jeux a été modernisée et les sanitaires repeints.

Pour ce qui est du camping de la Clape, celui-ci comprend 329 emplacements nus électrifiés, 9 "Tithomes" (petit locatif à petit prix), 89 mobil-homes, et 23 chalets dont 1 pour les personnes à mobilité réduite.





Toujours dans une logique de développement durable, le camping de la Clape s'est efforcé cette année de remplacer tous ses robinets par des robinets temporisés. Chaque année, tranche par tranche, il est programmé la réfection des installations vieillissantes

Clape ont également installé des "Tithomes", de la même marque. D'un prix intermédiaire entre les emplacements nus et les mobil-homes, ces derniers peuvent accueillir chacun une famille de 5 personnes. Tout en offrant les avantages du caravaning traditionnel, ils apportent un confort certain à prix modéré.

Cette saison 2010 a valeur de test pour les prochaines années et sera un facteur déterminant pour les investissements futurs de la Sodéal, a confirmé son directeur général Thierry Boucher.

Enfin, d'autres aménagements ont été réalisés, comme ceux de la piscine, des sanitaires, ou encore de la vidéosurveillance pour l'aire de camping-cars.

Comme l'a souligné en conclusion Sébastien Frey, *"la Sodéal, au nom de sa mission d'intérêt général, participera au portage des projets et contribuera à préparer l'avenir"*.



afin de limiter les risques de fuites. D'ici 2013, la Sodéal espère parvenir au bout de cette lourde tâche et ainsi assurer une bonne maîtrise de la consommation en eau du camping.

Le parc locatif des mobil-homes a connu lui aussi plusieurs changements. En 2010, 18 anciens mobil-homes datant de 1996 ont été vendus et remplacés par 18 nouveaux de marque Rapidhome. Les équipes de la



Une BELLE saison s'achève...

Une belle saison s'achève. L'occasion d'un retour en images sur les dix spectacles qui ont été proposés tout au long de l'année 2009-2010 au Palais des Congrès du Cap d'Agde. Entre théâtre, musique et humour, les spectateurs ont pu faire le plein d'émotions...

“Un Pedigree”

Quand Baer se glisse dans la peau de Modiano...

“Je ne me suis jamais senti un fils légitime et encore moins un héritier. [...] Je suis un chien qui fait semblant d'avoir un pedigree”.

En proposant “Un Pedigree” pour son spectacle d'ouverture, la 8^{ème} édition de la Saison Culturelle a frappé fort ! Une rencontre d'une rare poésie, portée par un acteur au talent exceptionnel, il n'en fallait pas plus pour passer, le 14 octobre dernier, une bonne soirée.

Pourtant, loin des rôles auxquels il nous a habitués, Edouard Baer ne nous fait pas rire, tout au plus sourire à l'évocation de certains détails.

Seul sur scène pendant une heure et quart, le dandy parisien s'est glissé avec beaucoup d'aisance dans la peau de Modiano. Un bureau, une lampe, une chaise, un stylo, quelques feuilles blanches éparées... composent le décor épuré, comme pour mieux mettre en valeur le jeu du comédien. Edouard Baer porte les mots de l'auteur comme on porte un costume trois pièces, avec élégance et plaisir. Des mots pour dire les maux d'enfant de l'écrivain français qu'il admire le plus. Dans ce texte, Patrick Modiano raconte son enfance et son adolescence, ballotté entre famille et pensionnats, en quête de l'amour de parents guère intéressés par leur progéniture. Il dit sa souffrance, évoque la mort de son frère, les liens fragiles qui se distendent et qui se cassent, s'avoue spectateur de sa propre vie.

“La menace qui pesait sur moi pendant toutes ces années, me contraignant à être sans cesse sur le qui-vive, s'était dissipée dans l'air de Paris. J'avais pris le large avant que le ponton vermoulu ne s'écroule. Il était temps”. Cette dernière phrase, presque brutale, nous a fait trouver le temps finalement un peu court. On serait resté un peu plus longtemps en compagnie de “Patrick” Baer...



“Les Deux canards”

Double jeu pour Yvan le Bolloc'h

Trois décors signés Stéphanie Jarre, quarante costumes superbes d'Emmanuel Peduzzi, douze personnages sur scène, tels sont les ingrédients de la pièce “Les Deux canards” de Tristan Bernard et Alfred Athis. Une pièce qui n'avait pas été jouée depuis 1913 et qui a été présentée le 23 octobre dernier, dans le cadre de la Saison Culturelle, au Palais des Congrès du Cap d'Agde.

L'histoire est celle de Lucien Gélidon (alias Yvan le Bolloc'h), écrivain parisien, qui tombe amoureux, lors d'un voyage en province, de Léontine Bejun (incarnée par Virginie Hocq), l'épouse de son imprimeur. Par amour pour lui, la jeune femme fonde un journal de gauche, dont il devient le rédacteur en chef.

Mais Lucien cède aussi aux charmes de Madeleine, la fille du baron Saint-Amour et accepte de diriger, sous un pseudonyme, la rédaction du journal de droite que le baron vient de fonder. Lucien écrit donc le matin pour la gauche et le soir pour la droite. Il sauve les apparences jusqu'au jour où une polémique l'oblige à se provoquer lui-même en duel !

Alains Sachs, le metteur en scène, a redécouvert cette comédie savoureuse, à l'humour ironique ; quant aux spectateurs, ils se sont volontiers laissés emporter dans ce vaudeville. Le texte est brillant, les répliques fusent et les personnages sont tous tenus par d'excellents comédiens qui se retrouvent au cœur de quiproquos et de situations cocasses. Mais tout est bien qui finit bien ! Durant deux heures, les rires ont résonné dans la salle Saint-Saëns et le public a manifesté son bonheur en applaudissant longuement l'ensemble de la troupe à l'issue de la représentation !

"Inconnu à cette adresse"

Un face à face cruel et exceptionnel

Exceptionnel, émouvant, touchant, voilà les sentiments qu'ont ressentis les spectateurs venus assister, le 11 décembre dernier, à la représentation d'"Inconnu à cette adresse", mise en scène par Xavier Béja d'après le livre de Kressmann Taylor. Une pièce qui touche tout autant qu'elle donne à réfléchir. Car l'histoire qu'elle raconte est celle d'une correspondance entre deux amis en pleine montée du nazisme. De novembre 1932 à mars 1934, Martin et Max s'écrivent entre l'Allemagne et les Etats-Unis. A San Francisco, Max parle de sa solitude depuis le départ de son ami. A Munich, Martin raconte sa nouvelle vie dans une Allemagne qu'il ne reconnaît pas. Pourtant, au fil de cet échange épistolaire, Martin et Max vont s'éloigner l'un de l'autre, irréversiblement. Car Max est Juif et Martin se rapproche d'Hitler... Dès lors, les deux amis se livrent un face à face impitoyable, droit dans les yeux, qui s'achève par une véritable mise à mort.

Pour accompagner le texte, Xavier Béja a tablé sur une mise en scène simple : de part et d'autre de la scène, deux fauteuils se faisant face sont installés avec un guéridon et une lampe de chevet, que les deux comédiens allument ou éteignent eux-mêmes. En arrière-plan, un violoniste et ses quelques accents musicaux viennent appuyer le texte, lequel est magnifiquement interprété par les deux acteurs dont il faut saluer ici la performance.

Tout au long de la pièce, le public a retenu son souffle jusqu'au salut final où il a applaudi longuement et chaleureusement les acteurs, les remerciant de lui avoir fait vivre un moment de théâtre aussi exceptionnel !



"Les Douze pianos d'Hercule" Humour et musique au programme

Le 12 janvier, c'est en musique que s'est ouverte la Saison version 2010, avec "Les Douze pianos d'Hercule". Le titre, à lui seul, annonce la couleur de ce spectacle mêlant habilement théâtre, humour et musique. Ecrit et interprété par un Jean-Paul Farré truculent, ce "spectacle en solitaire", comme il aime l'appeler, raconte au public les grandes étapes de l'Histoire du piano. Sur scène, un piano... en travaux et le début des ennuis pour l'acteur-pianiste-clown musical de ce one-man show singulier.

Les fous rires s'enchaînent et le spectateur s'amuse tout autant du comique de situation (à l'image de la quincaillerie très complète : marteau, vis, clé à molette, casseroles et autres poêles de camping que pianiste et public découvrent dans le piano une fois ouvert) que du comique de gestes et de mots ("Oh ! Mais voici un mètre... de musique !").

Voilà pour la forme. Pour le fond, le spectacle s'articule autour de trois temps musicaux, où Jean-Paul Farré va tour à tour vanter la gloire imaginaire de Frédéric Pincho, compositeur d'une seule et unique sonate qui a pour titre "Dernier Noël en famille... d'accueil", devenir concertiste pour reproduire la première grande traversée du clavier d'Ouest en Est par la musique chinoise et enfin interpréter la première audition mondiale d'une œuvre contemporaine "Giboulée II", séquence pour piano en deux temps trois mouvements, qui allie à la fois musique répétitive et musique aléatoire.

Durant plus d'une heure, Jean-Paul Farré offre à son public un spectacle drôle et atypique mais également interactif, puisqu'il n'hésite pas à faire participer les spectateurs présents, en leur faisant entonner les notes de son dernier morceau intitulé "La Complainte des douze pianos d'Hercule", qui s'achève en fa...ré ! Ca ne s'invente pas !



"Deux petites dames vers le Nord" **Le périple de deux sœurs à la vie comme à la scène**

Sœurs dans la vie, Christine Murillo et Catherine Salviat sont aussi devenues sœurs à la scène, le temps d'un spectacle. Intitulé "Deux petites dames vers le Nord", celui-ci retrace l'épopée d'Annette et Bernadette.

Très différentes physiquement (l'une est grande et forte, l'autre petite et menue), les deux femmes veillent leur mère mourante. S'échappant un instant de l'hôpital afin de se changer les idées, elles se rendent au théâtre, où l'on donne une pièce de Pinter apparemment ennuyeuse à mourir. Pendant ce temps, leur mère décède, et les voilà qui se retrouvent une urne en mains et l'avenir devant elles. Les deux sœurs décident alors de partir à la recherche de la tombe de leur père, mort vingt-cinq ans auparavant, quelque part dans le Nord. Un voyage à la fois physique,



vers un lieu inconnu, et mental où passé et souvenirs refont surface et permettent aux deux sœurs de retrouver leur complicité.

De cimetières en karaoké, de commissariat de police en autobus délirant, les deux ex-sociétaires de la Comédie-Française servent à merveille le texte de Pierre Notte, mis en scène par Patrice Kerbat. Une épopée fantasque et parfois loufoque que les abonnés de la Saison ont pu découvrir et apprécier le 22 janvier dernier.

Chanson plus bifluorée **Un spectacle déjanté qui a conquis le public**



"La plus folle histoire de la chanson", un titre judicieusement choisi pour le spectacle que le trio "Chanson Plus Bifluorée" a présenté le 5 février, dans le cadre de la Saison Culturelle 2009-2010.

"Plus" avec une majuscule pour le groupe créé en 1985 par trois amoureux de la chanson française et surtout fous d'humour. Un mélange qui est devenu leur marque de fabrique et qu'ils nous ont délivré au travers de reprises déjantées et de détournements désopilants. Le trio sait aussi très bien panacher deux chansons totalement différentes, et l'ont montré ce soir-là en interprétant notamment un mix de "Quand reviendras-tu ?" de Barbara et "Le petit pont de bois" de Yves Duteil.

"Histoire" car leur action humoristique s'étale sur tout le répertoire de la chanson française depuis le 20^{ème} siècle avec des passages humoristiques surprenants à l'image de celui de la Deuxième Guerre Mondiale.

"Folle" enfin car telle était l'ambiance qui se dégagait de ce spectacle où les trois artistes ont su mélanger avec brio textes, musiques et chansons et surtout les styles depuis l'opéra jusqu'au rap. Ce sont d'ailleurs de très bons musiciens, qui ajoutent la perfection musicale au décalage constant des textes.

Le public ne s'y est pas trompé et s'est élancé avec délices dans ce délire, au point de devenir lui-même partie prenante du spectacle, lequel a fini en standing ovation.

“Les caprices De Marianne”

Quand Sébastien Azzopardi
dépoussière un classique de Musset



C'est une version pour le moins dépoussiérée de l'œuvre de Musset que Sébastien Azzopardi a proposé, samedi 6 mars dernier, aux spectateurs de la Saison Culturelle. Après nous avoir fait faire il y a deux ans “Le Tour du monde en 80 jours”, le metteur en scène nous fait cette fois-ci découvrir l'Italie, et plus exactement Naples en plein carnaval, au XIX^{ème} siècle. Pourtant ici, pas de décor... Seuls des voilages noirs et des jeux d'ombre et de lumière pour servir le chassé-croisé des artistes, qui se succèdent sans temps mort sur la scène et l'arrière-scène du

Palais des Congrès. Entre deux mélopées italiennes interprétées a cappella, à l'accordéon et au tambour, l'on peut ainsi mieux se concentrer sur le texte de ce drame romantique écrit par Musset à 23 ans et fort bien servi par les six comédiens-chanteurs-musiciens de la Compagnie Azzopardi.

Avec un Christophe de Mareuil magistral dans le rôle d'Octave, libertin bohème et torturé qui accepte de plaider auprès de sa cousine par alliance, la belle Marianne, la cause de son meilleur ami Coelio. Ce dernier est interprété par Grégoire Bourbier, parfait en amoureux transi et tourmenté. A leurs côtés, Frédéric Imberty campe avec habileté Claudio, vieux magistrat napolitain et époux jaloux de Marianne. Il nous livre du reste quelques belles répliques aux côtés de Richard Delestre, impeccable dans le rôle de Tibia, son fidèle valet. Quant à Helen Harlé, elle interprète avec conviction une Marianne à la fois forte et fragile, qui découvre l'amour à l'improviste en la personne d'Octave, tandis que Cindy Rodrigues complète ce panel de talents en incarnant tour à tour Ciuta, la domestique, et Hermia, la mère de Coelio. Durant une heure trente, le spectateur oscille ainsi entre comédie et drame, jusqu'au final, magistral et tragique. Bref une pièce magnifique, qui n'a pas laissé le public insensible, lequel a chaleureusement et longuement applaudi les comédiens au terme de la représentation.

“Chat en poche” Feydeau n'a pas pris une ride !

Prenez un jeune comédien pétillant et talentueux (en l'occurrence Arthur Jugnot), ajoutez-y deux ténors du théâtre français (Jean Benguigui et Valérie Mairesse), saupoudrez de quelques bons acteurs (Marianne Giraud, Jean-Marie Galey, Julie Wingens, David Talbot et David Macquart), disposez l'ensemble dans un magnifique décor Art déco et vous obtenez... une pièce haute en couleurs, portée par une distribution épatante qui sert à merveille la mise en scène cocasse de Pierre Laville. Les quiproquos et imbroglios si chers à Feydeau sont ici restitués avec justesse et s'enchaînent sans temps mort, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Arthur Jugnot est remarquable de sincérité dans le rôle du jeune Dufausset alias Dujeton, ténor très en vogue, et donne même dans la cascade, ce qui n'a pas manqué de réveiller le premier rang ! Il donne la réplique à un M. Pacarel plus vrai que nature, incarné avec beaucoup de talent par Jean Benguigui, acteur qu'on ne présente plus tant sa filmographie est impressionnante (près de 60 films à son actif aussi bien au cinéma qu'à la télévision et une dizaine de rôles sur les planches). Quant à Valérie Mairesse, elle semble s'amuser comme une folle dans le rôle de la pulpeuse Amandine. Un rôle taillé pour elle et où elle excelle, malgré un costume coloré qui, pour mieux servir le personnage, se pare de nombreux kilos en trop !

Entre applaudissements et rires, le public a participé tout au long de la soirée à cette pièce épatante, que tous les spectateurs ont savouré sans modération !



"Le Diable rouge" Claude Rich est Mazarin

La Saison Culturelle s'est achevée sur un spectacle enchanteur : celui du "Diable rouge". Plus qu'une leçon d'Histoire, Antoine Rault signe ici une chronique de la prise du pouvoir par Louis XIV, où les rivalités des personnages ne sont pas sans rappeler les liens étroits entre affaires politiques et vie privée : des liens toujours d'actualité, tant le genre humain demeure invariable face à la succession des régimes. Christophe Lidon assure une mise en scène subtile et efficace, habilement mise en valeur par les décors extraordinaires de Catherine Bluwal et les jeux de lumières de Marie-Hélène Pinon, pour lesquels elles ont toutes deux reçu un Molière.

Claude Rich est un diable rouge enchanteur et fascinant : au sommet de son talent, il réalise une véritable performance d'acteur, en incarnant ce fin politique aux derniers instants de sa vie.

Il est entouré d'un plateau d'acteurs tout aussi exceptionnels : Béatrice Agenin, aristocratique et lumineuse Anne d'Autriche, Adrien Melin, sensible et charmeur Louis XIV, Alexandra Ansidei, délicate et fine Marie Mancini.

Des comédiens aux décors, de la mise en scène aux lumières, tout était réuni pour faire de cette comédie historico-politique, un grand moment de théâtre. Une bien belle façon de clôturer cette Saison...



"La seule certitude que j'ai, c'est d'être dans le doute"

Christian Gonon sert à merveille les textes de Pierre Desproges

Les fans de Desproges étaient au rendez-vous le 7 avril dernier au Palais des Congrès, pour assister au spectacle donné par Christian Gonon, sociétaire de la Comédie Française, dans le cadre de la Saison Culturelle. C'est à la fois curieux et inquiets de voir comment le comédien allait pouvoir dire les textes de leur auteur préféré, sans faire du Desproges, qu'ils ont attendu le début de la représentation. Et à entendre leurs rires et leurs applaudissements dès la première séquence, on peut assurément dire que le pari de Christian Gonon est réussi. Tant on ne voit pas, en effet, passer l'heure et demie que dure le spectacle. Il est vrai que la mise en scène d'Alain Langlet et Max Fayet sert parfaitement le talent du comédien, dont la diction sans faille nous fait apprécier à sa juste valeur toute la truculence des textes de Pierre Desproges. Les morceaux choisis

avec soin, connus ou moins connus, s'enchaînent sans temps mort mais avec à chaque fois un "clin d'œil" au "maître", comme la reprise du bruit de l'horloge de "La minute de Monsieur Cyclopède", les chaussures noires vernies que le comédien porte avec précaution dans ses mains en entrant sur scène, ou encore le "étonnant non ?" qui clôt chaque "acte" en autant de langues différentes (français, allemand, anglais...). Bref une prestation bluffante de justesse. Pourtant, la longueur et la complexité de certaines tirades ne sont pas sans présenter une difficulté certaine à qui veut les dire. Une difficulté dont se sort avec brio Christian Gonon. Le comédien est en effet aussi à l'aise sur scène malgré un décor des plus dépouillés (seulement trois chaises, une valise et une ampoule suspendue au plafond qu'il s'amuse parfois à éteindre) que dans les mots, parfois poétiques, toujours caustiques, de Pierre Desproges. On sent que le comédien prend un plaisir fou à interpréter ce texte, qu'il met "en mouvement" en l'assortissant de quelques pas de deux et autres intermèdes musicaux, en opposition à un Desproges plus "statique" dans ses spectacles. Bref, "la seule certitude" que l'on a en ressortant de la salle, "c'est" que Christian Gonon a réussi là une belle performance d'acteur tout en rendant un juste hommage à l'humoriste. Et on ne peut que l'en saluer.

Chant

Trois ténors sur la scène du Palais des Congrès

C'est devant une salle Saint-Saëns comble que s'est tenu, vendredi 27 novembre, le concert des Trois ténors. Pascal Marin, Roger Pujol et Jean-Pierre Torrent, accompagnés par l'orchestre symphonique de Canet, ont rendu pour l'occasion hommage à Luciano Pavarotti. Durant deux heures, ils ont interprété des extraits d'opéras de Bizet, de Verdi, de Puccini, de Gounod mais également des airs d'opérettes dont "Je t'ai donné mon cœur", extrait du Pays du Sourire, ou encore "Funiculi-funicula" et un air de "La Traviata", que le public a repris à l'unisson.

... et une nouvelle Saison va commencer

Le 18 septembre prochain, de 9h00 à 17h00, s'ouvriront les abonnements de la Saison Culturelle 2010-2011, dont le premier spectacle sera donné le 8 octobre à 21h00 au Palais des Congrès du Cap d'Agde. Au total, ce sont dix rendez-vous qui vous seront proposés d'octobre 2010 à mai 2011.

Sans dévoiler l'ensemble de la programmation, sachez que cette nouvelle Saison apportera son lot de belles rencontres, avec notamment la venue de Richard Berry, Stéphane Freiss, Gérard Jugnot, mais aussi Robin Renucci, Marianne Basler et Eric Métayer. Et pour clôturer cette édition en beauté, vous avez rendez-vous avec la grâce et le talent du plus agathois des danseurs étoiles français : Benjamin Pech, qui viendra nous enchanter les 14 et 15 mai à l'occasion de deux spectacles grandioses, en compagnie de la jeune génération des danseurs de l'Opéra de Paris.

Informations, renseignements ; service Culturel
Maison du Cœur de Ville • rue Louis Bages • 34300 Agde
Tél. 04 67 94 65 80



La maison des savoirs

lance un rendez-vous unique pour ses 10 ans !

Quatre jours pour fêter dix ans

Pour son 10^{ème} anniversaire, la Maison des Savoirs avait mis les petits plats dans les grands. C'est ainsi que, du 15 au 18 juin, elle a proposé de nombreuses animations axées autour de la musique, l'animation jeune public, la littérature et le cinéma, avec un thème différent chaque jour.

Côté musique, le public a pu apprécier l'interprétation des élèves de l'École de Musique, participer à un atelier de découverte du djembé animé par Franck Huyard, et enfin assister à un concert avec Bracketing, un quartet de guitaristes, suivi des frères Chemirani, Keyvan et Bijane, spécialistes du zarb (instrument à percussion venu d'Iran). Côté jeune public, entre spectacle, jeu de piste, goûter et atelier d'éveil musical, tout avait été mis en œuvre pour divertir les plus jeunes. Côté littérature, le point d'orgue a été sans conteste la rencontre avec Régine Detembel, sélectionnée pour le prix Goncourt de la nouvelle 2010. Enfin, côté 7^{ème} Art, plusieurs projections de films, dont l'un consacré au réalisateur Eric Rohmer, étaient à l'affiche.

Les festivités se sont ouvertes le 15 juin par la remise des récompenses du concours photos lancé par la MDS pour ses 10 ans. Yvonne Keller, Adjointe chargée de la Solidarité communale et de

la Culture, et Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée à l'action en faveur du Patrimoine, ont récompensé les lauréats, dont vous pouvez découvrir les œuvres jusqu'au 28 août. Et c'est l'Agathois Thierry Corporon qui a reçu le premier prix.

Comme l'a expliqué Yvonne Keller, "nous fêtons cette année les 10 ans de la Maison des Savoirs Jules Milhau, du nom d'un ancien professeur universitaire qui a modernisé l'économie locale et enseigné en ces lieux en 1930 lorsque c'était un collège.

La Maison des Savoirs accueille tous les Agathois, notamment les 4 667 élèves des écoles, lycée et collèges d'Agde et les jeunes Européens de moins de 12 ans, sept jours sur sept. Vous pouvez vous promener librement à l'intérieur de cet espace ample, transparent et lumineux, descendre rencontrer des amis, les amener à effectuer des recherches sur Internet ou encore demander conseil aux respon-

sables des sections qui vous accueillent, vous orientent et vous accompagnent personnellement dans ce lieu de culture, de détente, de réflexion et de dialogue au service de tous, puisque depuis 2009 les touristes peuvent y bénéficier d'un abonnement mensuel. Elle permet à chacun, quels que soient sa formation et son milieu social, l'accès à toutes les connaissances.

Ainsi, la Maison des Savoirs a pour missions d'entretenir et développer la pratique de la lecture auprès des publics jeunes et adultes, d'assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle, de garantir à tous l'accès aux nouveaux supports et aux technologies documentaires et d'apprendre aux usagers la maîtrise de ces outils.

Je n'oublierais pas les centres de formation en partenariat avec l'Education Nationale que sont le GRETA (Groupement d'Etablissements) et l'APP (Atelier de Pédagogie Personnalisé) dont la mission est de favoriser la formation initiale et permanente, la mise à jour des acquis scolaires, universitaires et professionnels.

En cette année 2010, la Maison des Savoirs, toujours en mouvement, et après avoir créé le service de portage de documents à domicile, propose un nouveau service : "Lire et Bouger à la Plage", qui démontre qu'au-delà de ses murs, la Médiathèque est capable de s'ouvrir encore davantage vers le monde extérieur pour le bénéfice de tous les publics.

Longue vie à la Maison des Savoirs, un équipement citoyen que vous utilisez selon vos besoins et vos envies."



> "Lire et bouger à la plage", le rendez-vous de votre été <

Un nouveau concept s'est installé début juillet sur la plage du Mail de Rochelongue, qui répond à l'éternel adage "une tête bien faite dans un corps bien fait". Pour l'occasion, la MDS s'est associée au Département Sports et tous deux ont créé un événement unique en France : "Lire et Bouger à la Plage". Derrière ce titre, se cache un cabanon ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h, dans lequel l'on peut trouver quelque 2 000 ouvrages : presse, revues, BD, albums, romans et autres mangas... Bref, de quoi répondre à tous les goûts ! Qui plus est, l'emprunt de ces documents est gratuit et l'on peut lire sur place, installés dans des fauteuils confortables à l'ombre des tonnelles. Que demander de plus ? De leur côté, les plus sportifs peuvent s'essayer à toutes les activités proposées par le Département Sports sur ce même lieu, qui était anciennement dédié aux seules animations sportives et devient du coup LE rendez-vous familial par excellence.

Lundi 5 juillet, l'opération a été officiellement lancée par les Adjointes Yvonne Keller, en charge de la Culture, et André Tobena, délégué aux Sports, qui se sont tous deux félicités de cette union des services, laquelle apporte du neuf sur les plages et vient enrichir encore davantage l'offre touristique.

Pour les activités sportives de plage : Service des Sports 04 67 94 65 64
Pour les activités culturelles : Maison des Savoirs 04 67 94 67 00



du conseil

des 7 avril et 19 mai

Aménagement du territoire et travaux

Réaménagement de l'îlot Molière : demande de subventions

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a approuvé le lancement des travaux de réaménagement de l'îlot Molière prévu pour l'automne 2010 et la demande concernant les aides financières possibles. En effet, dans le cadre du projet de développement touristique en Cœur de Ville, il a été décidé de saisir l'opportunité que représentait le déménagement de la Trésorerie pour y installer un pôle d'accueil et d'information touristique place de la Belle Agathoise. Cet îlot à forte valeur patrimoniale permettra de réunir en un même lieu : l'accueil touristique, la vitrine des métiers d'art, une salle d'expositions pédagogiques sur le patrimoine agathois, un espace culturel consacré à l'Art nouveau ainsi qu'un théâtre de plein air. La livraison du chantier est programmée pour le printemps 2012.

Ports de plaisance du Cap d'Agde et d'Ambonne Transfert de propriété

Sébastien Frey, 1^{er} Adjoint au Maire, en sa qualité de Président de la SODEAL, a rappelé qu'« à l'occasion de la première décentralisation des ports de plaisance réalisée en 1983, un arrêté préfectoral a prévu le transfert de plein droit des ports du Cap d'Agde et d'Ambonne à la Commune d'Agde. Un procès verbal a ainsi été dressé pour répertorier les biens mis à disposition de la Commune. Si la compétence des communes a été affirmée pour créer, aménager et exploiter les ports de plaisance, l'Etat est resté propriétaire de ces emprises. L'article 30-X de la loi n°2004-809 du 13 août 2004, quant à lui, permet à la Ville de récupérer la pleine propriété du domaine public portuaire. Ce transfert est réalisé à titre gratuit sur simple demande de la Commune au Préfet de département. Aussi, Agde ayant la gestion des ports de plaisance par le biais de son délégataire de service public, il apparaît logique d'en avoir la pleine maîtrise, ce transfert n'entraînant pas de modification du régime juridique afférent à la domanialité publique ». Une question adoptée **A LA MAJORITE DES VOTANTS** (Mme Denestèbe votant contre, Mmes Garrigues + procuration, Pascual et Dubois et MM. Troisi, Jene et Grimal s'abstenant).

Expropriation pour cause d'utilité publique Création d'un parking chemin de la vallée

Comme l'a expliqué Thierry Nadal, Adjoint au Maire en charge de l'Application du droit des sols, « le Plan d'Occupation des Sols (POS) prévoit, à l'emplacement réservé n°51, la « création d'un parking à proximité du centre ». Le projet poursuivi suppose l'acquisition d'une partie (soit 8 250 m²) de la parcelle cadastrée section LC n°0003, d'une surface de 17 218 m². Une proposition d'acquisition à l'amiable a été adressée à la propriétaire, par lettre recommandée avec accusé de réception le 30 septembre 2009, sur la base de l'évaluation de France Domaine pour un montant de 65 000€ HT, soit environ 8€/m². L'intéressée n'a pas donné suite à cette proposition. Par conséquent, la Commune doit engager une procédure d'expropriation pour acquérir cette

emprise ». Cette question, adoptée par le Conseil **A LA MAJORITE DES VOTANTS** (Mme Denestèbe votant contre, Mmes Garrigues + procuration, Pascual et Dubois et MM. Troisi, Jene et Grimal s'abstenant), a donné lieu à un long débat. Thierry Nadal a alors expliqué que « cette expropriation était réalisée pour cause d'utilité publique et plus particulièrement pour la création d'un parking de 300 places situé juste avant le passage à niveau de la route de Marseillan, ce qui représenterait 21 % des places offertes en centre-ville ». Le Député-Maire d'Agde, Gilles D'Ettore, a ensuite précisé que « la distance séparant le parking du centre était sensiblement la même que celle depuis le Forum Jean Roger ». Il a ensuite ajouté que « ce parking s'inscrit également dans le réaménagement du Moulin des Evêques. L'emplacement que nous avons choisi était réservé au POS depuis 20 ans. Aujourd'hui, l'intérêt général prime malheureusement sur l'intérêt privé ».

Prolongation du chantier d'insertion St Sever

A L'UNANIMITE, le Conseil a décidé de prolonger de 6 mois le chantier d'insertion organisé sur le presbytère de St Sever. En effet, comme l'a expliqué Marie-Hélène Mattia, Conseillère Municipale chargée de l'Insertion Professionnelle, « les opérations de démolition du cloisonnement ont fait apparaître des défauts de structure, qui ont nécessité d'importants travaux. Ceux-ci représentent un gain de longévité de la construction, qui offre un potentiel de 8 locaux distribués par une même cage d'escalier. Pendant le délai de mise au point du projet de structure, l'équipe OREA a été mobilisée sur un autre logement social fortement sinistré, situé 28 rue de la Poissonnerie. Ces travaux imprévus ne lui ont pas permis d'achever l'aménagement prévu dans le délai imparti des 6 mois. C'est pourquoi il convient de voter aujourd'hui un prolongement de 6 mois, lequel sera consacré aux opérations d'aménagement du second œuvre. Cette opération nécessitera de la part de la Ville une participation supplémentaire aux contrats CAE de 3 000 euros ainsi qu'en matériaux à hauteur de 10 000 euros ».

Vie associative

Attribution de subventions aux associations

- **A L'UNANIMITE**, le Conseil a décidé d'allouer un complément de subvention de fonctionnement, sur l'exercice 2010, à six associations : 1 500€ au Boxing Olympique Agathois ; 3 000€ à l'Espace Nautique d'Agde et du Cap (complément) et 3 500€ au Pavois Agathois ; 12 000€ au Racing Club Olympique Agathois et à Agde Marseillan Volley Ball ; enfin 14 000€ à la Maison des Jeunes et de la Culture.
- Une subvention exceptionnelle a également été attribuée à 17 associations : 500€ au Karaté Agathois Shotokan pour un déplacement à Paris, dans le cadre du Championnat de France et au Boxing Olympique Agathois pour la structuration de l'encadrement ; 600€ à la FSE Collège René Cassin pour l'organisation du Rallye mathématiques ; 700€ à l'association Quartier des Arts, Place de la Marine pour l'organisation de la Nuit des Arts ; 1 000€ à la SNJA, Société Nautique des Joueurs Agathois pour un déplacement dans le cadre d'une rencontre de rames traditionnelles et au Club Gymnique ; 3 000€ à NAEL dans le cadre du partenariat des courses de voile ; 4 600€ au Tennis Club du Cap d'Agde pour l'Open de la Ville d'Agde ; 8 000€ à la Compagnie des Objets Trouvés pour son exposition-spectacle 2010 et à Jazzinade pour la Nuit du Jazz ; 10 500€ à Agde Musica Eolia pour son festival de concerts ; 11 000€ à ALTL, Activités de Loisirs et du Terroir Languedocien pour les Journées du Terroir ; 12 000€ à l'Ensemble Vocal Mélopoïa pour son Concert baroque ; 13 000€ au Comité Agathois d'organisation de manifestations historiques pour "Agde, 2 600 ans d'histoire" ; 15 000€ au Master Kick pour le Trophée de l'Ephèbe ; 20 590€ à Agde Musica Eolia pour le Concert symphonique de Terrisse et 25 000€ à Once Upon A Time pour le Tournoi de tennis OUATT 2010.

Finances PUBLIQUES

Budget de la Ville : une saine gestion

A L'UNANIMITE DES VOTANTS, l'Opposition s'abstenant, les élus ont procédé à l'affectation définitive du résultat et des restes à réaliser de l'exercice 2009. Comme l'a souligné Gérard Millat, Conseiller Municipal chargé du Développement économique, *"les comptes sont équilibrés et même excédentaires. S'agissant du budget principal de la Ville, l'exercice 2009 dégage un bénéfice de 631 247,43 euros, après affectation d'une partie du résultat de fonctionnement (+ 5 418 484,54 euros) à l'investissement (- 4 787 237,11 euros)"*.

Puis, **A LA MAJORITE**, l'Opposition votant contre, le Conseil a approuvé le Compte administratif 2009, par chapitres. Ce budget, ainsi que l'a expliqué Gilles D'Ettore, *"est aujourd'hui réalisé à hauteur de 97,4 % en dépenses. L'épargne brute est en progression à 7 613 327,08 euros. Quant aux dépenses, elles ont évolué cette année de 0,4 %. S'agissant des dépenses d'équipement, elles s'élèvent à 16,7 millions d'euros pour 2009, si l'on prend le budget de la Ville seul, et à 20,9 millions d'euros, tous budgets confondus, ce qui est un chiffre conséquent pour une ville comme Agde"*.

Le Député-Maire d'Agde est ensuite revenu sur chacune des sections du budget.

Concernant la section de fonctionnement, il a souligné qu'en matière de dépenses réelles, *"l'encours de la dette avait diminué, passant de 13,84 années en 2008 à 7,95 années en 2009. Les charges de personnel restent maîtrisées à 28,3 millions d'euros, en progression d'à peine 1,5 %. Quant aux subventions et participations, elles progressent d'1 % à 11,2 millions d'euros, avec notamment + 2,1 % pour la Caisse des Ecoles, + 2,5 % pour le CCAS et +3,9 % pour les associations en général"*. Du côté des recettes réelles, Gilles D'Ettore a noté l'évolution *"de 11,2 % des produits des services, à 3,27 millions d'euros"*, avec notamment, la progression des régies : *"+ 25 % pour les Musées, + 8 % pour le SLAM, + 9 % pour la barrière du Village Naturiste et + 16 % pour l'Ecole de Musique"*. Non sans satisfaction, il a aussi annoncé que *"des économies conséquentes ont aussi été réalisées cette année, notamment en matière d'eau à hauteur de 50 000 euros (- 9,3 %), grâce à la mise en place de la télérelève sur l'ensemble des bâtiments publics"*. Autres baisses : *"- 19,3 % pour les combustibles et carburants, - 27,3 % pour l'entretien des biens mobiliers, - 28 % pour les frais de mission et - 11 % pour les frais de réception"*. Enfin, *"la charge des intérêts d'emprunt a diminué de 30 %, ce qui montre la gestion très dynamique de notre dette"*.

Pour la section d'investissement, le budget est *"réalisé à hauteur de 82,25 %"*. Parmi les chiffres significatifs qui ont été donnés, on peut retenir l'importance des investissements réalisés. En termes de voirie, les principales dépenses s'élèvent à 7,5 millions d'euros et concernent notamment *"l'aménagement des abords du Moulin des Evêques (1,2 million d'euros), de la route et du rond-point Fesques et Cadière (944 000 euros), des parkings payants (1,6 million d'euros), de la place Conesa (790 000 euros) et des pistes cyclables ainsi que du Pôle Multimodal (490 000 euros)"*. Dans le domaine culture-patrimoine et animations, l'enveloppe s'élève à 2,6 millions d'euros, *"essentiellement pour l'acquisition de la salle polyvalente du Moulin des Evêques"*. En matière scolaire, les 560 000 euros concernent *"l'acquisition de mobilier et matériel ainsi que les travaux dans les écoles"*. Côté sécurité, 150 000 euros ont été investis en matière de *"vidéosurveillance, matériel pour les postes de secours et acquisition de matériels de sécurité"*. 300 000 euros ont été alloués à

l'urbanisme. Ils concernent "l'achat de bâtiment au Grau d'Agde en vue d'y installer les services publics, ainsi que l'étude du plan de circulation". Dans le domaine de l'environnement, 880 000 euros ont été "principalement dédiés aux récifs artificiels". Enfin, en termes de tourisme, les 930 000 euros d'investissement portent sur "les pontons de Brescou, la réhabilitation des terrasses commerciales du Grau d'Agde et l'aménagement et l'équipement de l'entrée du Village Naturiste".

Adoption des Comptes administratifs et Comptes de gestion des budgets annexes

Tour à tour **A LA MAJORITE**, l'Opposition votant contre, les élus ont ensuite adopté l'ensemble des Comptes pour les budgets annexes. L'Eau présente ainsi un résultat net de clôture de 148 324,15 euros, tandis que l'Assainissement affiche un résultat de - 43 996,65 euros, après reports. Le PAE des Cayrets présente quant à lui un résultat net de clôture, après reports de - 17 860,52 euros. Comme l'a souligné Thierry Nadal, Adjoint délégué à l'Application du Droit des Sols, "plusieurs programmes d'investissement ont été réalisés en 2009 dans ce quartier : aménagement et réseaux de la rue Victor Pouget pour 361 296 euros, aménagements paysagers rues de la Citrine, Pouget, Chaban-Delmas et Vallière pour plus de 45 000 euros, aménagement de voirie et trottoirs pour 370 868 euros (rues Pouget, Vallière et Chaban-Delmas) et acquisition d'un terrain pour 516 282 euros, une parcelle destinée à la réalisation de l'un des quatre squares du quartier". Le Golf termine pour sa part avec un résultat bénéficiaire de + 157 752,07 euros, preuve de la bonne santé de l'équipement, tandis que la ZAC Richelieu-Rochelongue présente un compte négatif à - 1 593 609,64 euros.

Adoption des budgets supplémentaires 2010

Toujours **A LA MAJORITE**, l'Opposition votant contre, le Conseil a aussi voté les budgets supplémentaires 2010 de la Ville et des budgets annexes, comme suit :

Budget supplémentaire de la Ville : 8 964 063,64 euros en fonctionnement et 8 815 663,84 euros en investissement.

Budget supplémentaire de l'Eau : 599 888 euros en investissement uniquement.

Budget supplémentaire de l'Assainissement : 15 000 euros en fonctionnement (correspondant à la participation de Vias au traitement de ses effluents d'eaux usées sur la STEP Posidonia) et 449 699,59 euros en investissement.

Budget supplémentaire du PAE des Cayrets : 120 672 euros en investissement. A noter que le montant des dépenses d'équipement pour l'aménagement paysager, les travaux de voiries secondaires, correspondant aux reports, s'élève à 100 749,98 euros.

Budget supplémentaire du Golf : 137 506,35 euros en investissement uniquement.

Budget supplémentaire de la ZAC Richelieu-Rochelongue : 1 593 609,64 euros en fonctionnement et 1 681 329,77 euros en investissement.

Décision Modificative n°1 – Budget de l'eau

A L'UNANIMITE, le Conseil Municipal a approuvé cette décision, laquelle concerne uniquement la section de fonctionnement. Elle

intègre, en dépenses et en recettes, la somme de 49 000€ correspondant à la participation de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans l'élaboration du schéma directeur du réseau d'assainissement des douars périurbains du centre de Tata (Maroc), dans le cadre de la coopération décentralisée.

Adoption du Compte administratif 2009 et du Budget Primitif 2010 de l'Office de Tourisme

Tour à tour **A LA MAJORITE**, l'Opposition votant contre, les élus ont adopté le Compte administratif 2009 puis le Budget Primitif 2010 de l'Office de Tourisme.

Comme le leur a expliqué le Conseiller Municipal Gaby Ruiz, en sa qualité d'Administrateur, "le compte 2009 montre la bonne gestion de l'Office, laquelle, tout en étant rigoureuse, permet de dégager des excédents de fonctionnement. Le Budget principal présente en effet un résultat net de clôture de + 145 601,63 euros. Quant au Budget annexe Centrale de Réservation/Promotion/Développement touristique "Fort Brescou", il s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 153 994,83 euros. Ces résultats ont été approuvés par le Comité de Direction de l'établissement à l'unanimité, lors de sa réunion du 26 mars 2010."

Pour ce qui est du Budget Primitif, celui-ci s'élève, s'agissant du budget principal, à 3 327 659,19 euros en fonctionnement et à 83 806,56 euros en investissement. Quant au budget annexe, il est de 181 819,73 euros en fonctionnement.

Election

Désignation d'un nouvel Adjoint

Après un vote à bulletins secrets, Yves Mangin a été élu, avec 25 voix, 10^{ème} Adjoint de la Ville d'Agde.

Il a désormais en charge le personnel communal.

Santé

Adhésion au programme EPODE

C'est **A L'UNANIMITE** que le Conseil Municipal a adopté la question présentée par Yves Mangin, Adjoint au Maire, alors Conseiller Municipal en charge de la Santé et du Handicap, portant sur l'adhésion au programme EPODE pour une durée de 5 ans, moyennant un coût annuel de 9 000€. Il s'agit d'apporter une réponse au problème de l'obésité infantile. En effet, cette question est devenue un enjeu de santé publique majeur dans la plupart des pays industrialisés, où elle touche près de 18 % des enfants en France, ce chiffre étant atteint voire dépassé dans

certains quartiers agathois. En adhérant au programme EPODE, un programme national de prévention lancé en janvier 2004 répondant aux objectifs fixés par le Programme National Nutrition Santé (PNNS) et mis en œuvre par 237 villes adhérentes à ce jour, ces dernières bénéficient d'un centre de coordination nationale, d'outils opérationnels, d'animations et de formations de personnels, le tout dans un réseau de villes permettant le partage d'expérience.

Marchés et DSP

Extension du Golf du Cap d'Agde

A L'UNANIMITE, le Conseil a choisi l'entreprise chargée de la maîtrise d'œuvre, dans le cadre du projet d'extension du Golf. Il s'agit du groupement constitué des opérateurs économiques Alain Prat, architecte de Golf, AERO Eric Tortelier, consultant irrigation et Gaxieau Ingénierie BET VRD.

Comme l'a précisé le Député-Maire Gilles D'Ettore, "il s'agit du cabinet d'études qui réalisera le tracé des 9 trous supplémentaires qui vont être aménagés de part et d'autre de la voie rapide et l'étude de la passerelle devant l'enjamber. Le Golf refusant aujourd'hui de nouveaux pratiquants, cette extension va nous permettre de satisfaire la clientèle et ainsi de faire rayonner notre station balnéaire. L'acquisition des terrains nécessaires est aujourd'hui en cours".

CULTURE et Patrimoine

Musée de l'Ephèbe : demande de subventions pour le projet multimédia et scénographique

Comme l'a rappelé Christine Antoine, Conseillère Municipale déléguée au Patrimoine, "la Ville s'attache à poursuivre les efforts de dynamisation et de valorisation de son patrimoine, qu'elle a entrepris depuis plusieurs années. A ce titre, il a été proposé de doter le Musée de l'Ephèbe d'outils modernes et performants de mise en valeur, de diffusion et de communication, faisant appel aux nouvelles technologies d'information et de communication. Ce projet multimédia didactique, moderne et destiné au plus large public, se déclinera sur 2 axes essentiels : d'une part, un circuit d'une douzaine de bornes interactives et d'écrans de diffusion répartis sur l'ensemble du parcours muséographique, et d'autre part, une visite virtuelle interactive, présentée sur site internet ainsi que sur des supports DVD offrant des panoramiques à 360° des salles ainsi que des œuvres majeures de l'établissement. Cette opération s'inscrivant dans le cadre des projets innovants utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication en faveur du développement pour la culture est subventionnable." C'est pourquoi, **A L'UNANIMITE**, le Conseil a décidé de solliciter les participations les plus larges possibles auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ainsi que des Conseils Régional et Général, pour cette opération se montant à 75 250 euros HT.

En bref et à l'unanimité

- Expropriation pour cause d'utilité publique boulevard René Cassin

Cette procédure vise à acquérir les parcelles cadastrées section KV numéro 0098 et 0102, d'une surface respective de 68 m² et 115 m², nécessaires à la réalisation d'un carrefour giratoire sur le Boulevard René Cassin et plus particulièrement pour aménager les abords du-dit carrefour avec un cheminement dans des espaces verts.

- Acquisition de sanitaires : demande de financements

Dans le cadre de la démarche qu'elle a engagée, la Ville a mis en place un programme d'installation sur 5 ans de toilettes à nettoyage automatique accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux malvoyants. Cette opération conduite sur les deux premières années s'élève à 75 000€ TTC. Pour cela, elle sollicite le plus large partenariat financier possible.

- Avis de la commune sur la Déclaration d'Intérêt Général présentée par le SMETA

La nappe astienne s'étend à l'ouest de l'Hérault sur 450 km² et 20 communes, accueillant environ 180 000 habitants répartis entre Sète et Vendres. Aujourd'hui, la vulnérabilité de la nappe provient pour l'essentiel de mauvaises conditions de captage qui, localement, permettent aux eaux superficielles de qualité médiocre de s'infiltrer vers les sables astiens via des ouvrages défectueux. Afin de préserver cette nappe, le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux sur l'Astien a déposé un dossier de déclaration d'intérêt général qui a pour objectifs d'autoriser les prélèvements d'échantillons d'eau dans le domaine privé, de procéder aux expertises et travaux nécessaires sur les forages captant la nappe. Le Conseil a approuvé la Déclaration d'Intérêt Général de la Nappe Astienne.

- Gestion des collections de la Maison des Savoirs

Le Conseil a décidé d'autoriser la vente des documents déclassés de la Maison des Savoirs, à l'intérieur de la structure, selon des tarifs fixés par décision du Maire.

Le Cap d'Agde, 40 ans et après...

Le Cap d'Agde fête cette année ses 40 ans. Cet événement doit, bien évidemment, être célébré comme il se doit. Mais au-delà de ces manifestations, de grandes inquiétudes subsistent quant au devenir de notre tourisme. S'il est vrai qu'au fil de ces quatre décennies, notre station a su donner à notre ville un potentiel touristique exceptionnel, il faut bien constater que l'outil que nous ont légué les premiers pionniers est, à ce jour, mal évalué, sous-exploité et déprécié par la politique touristique municipale.

Mal évalué, parce que concevoir la ville comme un archipel, c'est à dire un ensemble de lieux semblables et isolés les uns des autres, induit une politique touristique restrictive, insulaire et sans vision d'ensemble.

Sous-exploité, parce que la municipalité a fait le choix restrictif d'un tourisme balnéaire estival qui ne correspond pas aux attentes actuelles et reste, de ce fait, peu compétitif.

Déprécié, parce que les outils et les infrastructures de notre station sont vieillissants, obsolètes. Nous ne sommes plus compétitifs. Aujourd'hui, les travaux du Centre Port, annoncés à grands coups de communication, ont déjà été repoussés à Novembre 2010. Les autres tranches sont quand à elles renvoyées aux calendres grecques.

Le tourisme, première économie de notre ville, est un secteur d'activité où la concurrence mondiale est rude. Il est plus que temps d'instaurer enfin pour Agde une véritable politique touristique concurrentielle d'envergure, de qualité et respectueuse de l'environnement.

Notre cité trouve son identité dans sa diversité. Nous avons la chance d'avoir plusieurs pôles touristiques, profitons-en et ayons l'ambition de réaliser plusieurs tourisimes !

Il est temps de mettre en place un vrai tourisme culturel basé sur des actions de promotion et de communications ciblées. Cela permettra de redynamiser un centre historique triste et abandonné, et d'allonger la saison touristique.

Il est temps d'entreprendre un tourisme balnéaire à l'image de la diversité de notre littoral dans le cadre d'un écotourisme qui permette de nous engager sur le développement durable. Il faut recentrer le nautisme au cœur du développement touristique du Cap d'Agde en s'appuyant notamment sur une école du nautisme digne de ce nom.

Il est temps enfin de repenser notre offre touristique et d'accompagner nos professionnels dans les démarches Qualité de façon à professionnaliser notre destination et à mettre en valeur notre identité locale pour une meilleure fidélisation. C'est indispensable aujourd'hui pour rester crédible et compétitif face à la concurrence.

Toutes ses propositions, qui font défaut à la prospérité de notre commune, sont faites dans le seul intérêt de notre ville. Fidèle à notre démarche constructive, nous souhaitons, en ces temps de commémoration des 40 ans de notre Station, entreprendre, dès à présent, la reconquête du leadership mondial du tourisme pour notre Cap d'Agde. Puisse enfin le pouvoir municipal les entendre.

Le groupe des élus d'Agde à Venir

Le point sur l'extension du Golf

L'aménagement du Golf sur l'ancienne décharge du Petit Pioch répond en tout point à une stratégie parfaitement maîtrisée.

Sur le fond, concernant le choix d'une extension vers le Nord sur le site de l'ancienne décharge du Pioch, il s'agit au-delà des considérations propres à l'activité sportive d'aménager une entrée de station digne de la réputation de notre destination et de matérialiser un peu plus la trame verte que nous souhaitons voir se profiler entre le Bagnas et les Verdisses. La passerelle ouverte à tous constituant un lien de communication entre ces différents espaces. Sur les 25 hectares du projet, seulement la moitié concerne le parcours du Golf. Une grande partie sera donc accessible pour tous nos concitoyens et notamment les parties les plus hautes d'où la vue est splendide.

Toujours sur le fond, ce choix est dicté également par la volonté de limiter le recours à l'acquisition foncière, et donc de s'appuyer sur des propriétés communales, ceci pour d'évidentes raisons d'économie financière : l'alternative proposée par certains d'une extension vers l'Ouest supposerait d'acquérir pour le parcours 6 fois plus de terrains, dans une zone où le prix du foncier est 40 % plus cher. Le coût en serait bien plus élevé et la décharge aurait été oubliée... La solution que nous avons retenue limite la surface d'acquisition à moins de 3 hectares tout en réalisant un aménagement global.

Qui plus est, le choix de réhabiliter l'ancienne décharge s'accompagne d'un partenariat technique et financier avec le SICTOM Pézenas-Agde, ce dernier ayant provisionné une enveloppe qui permettra de cofinancer de façon importante les travaux.

Sur la forme, il faut rappeler qu'en préalable à toute phase d'étude (avant-projet, projet et consultation des entreprises), il convient bien évidemment et en toute logique de désigner un maître d'œuvre dont la rémunération est réglementairement calculée sur la base d'une enveloppe financière prévisionnelle des travaux.

Sur la forme également, des discussions ont eu lieu en préalable avec les services de l'Etat concernés (Jeunesse et Sports, Service Départemental d'Architecture et Patrimoine, DDE) et un partenariat spécifique est engagé avec l'Office National des Forêts sur les modalités de plantation sur et autour du parcours, sur les espaces accessibles à tous.

Enfin, si le projet d'extension se situe effectivement en zone naturelle, le Golf actuel est, quant à lui, pour la totalité de sa surface, dans la même zone naturelle. Donc, point besoin de déclasser. Cette extension est donc, d'un point de vue du règlement d'urbanisme, tout à fait cohérente.

Ce projet répond donc parfaitement à l'ensemble des exigences que nous nous sommes fixées : l'embellissement de la station touristique, la reconversion exemplaire d'une ancienne décharge, la maîtrise des coûts et l'optimisation des recettes.

Ce projet d'ensemble a été présenté en Comité de Quartier, et nous continuerons d'informer nos concitoyens au fur et à mesure de son avancée.

La majorité municipale

Votre actu en bref



“L’Odyssée Lyrique” de l’Ecole de Musique a conquis le public

Le 5 juin dernier, les murs de la salle des Fêtes ont vibré à l’unisson de quelques airs parmi les plus célèbres du répertoire lyrique, comme Nabucco de Verdi, le Carnaval romain de Berlioz, la Vie parisienne d’Offenbach, ou encore Oh happy days de Doddrige. “De l’opéra... au Gospel”, tel était en effet le thème de cette odyssée lyrique proposée par les élèves de l’Ecole de Musique, dans le cadre de leur spectacle de fin d’année. Et que le public a apprécié à sa juste mesure.

Ce rendez-vous a aussi été l’occasion d’admirer la capacité d’adaptation du chœur lyrique, lequel peut se plier à toutes les configurations musicales ! La direction du chœur était conduite par le talentueux Eric Laur, qui a guidé tout au long de l’année ses élèves afin de réussir ce concert, avec la complicité de Catherine Mouly et de Lydia Saquet-Salas au piano. Un grand merci à la famille Mathieu, ainsi qu’à Mmes Agulhon, Bouchard et M. Dupuis pour la création des costumes et des décors.

Ce spectacle est ensuite parti en mini tournée à Florensac, puis au Village Vacances EDF du Cap d’Agde.



La Fete Des Voisins

CI SOUFFLE SES 10 BOUGIES !

Cette année encore, tous les habitants des différents quartiers de l’Archipel de Vie agathois se sont mobilisés pour prendre part à la traditionnelle Fête des Voisins, laquelle fêtait en ce 28 mai ses 10 ans d’existence. Que ce soit en Cœur de Ville, du côté du Monaco-Saint-Loup ou de Mirabel-Lyautey, du Cap, du Grau ou encore sur la rive droite du fleuve, en tout 34 sites étaient référencés et ce sont près de 1 500 riverains qui se sont retrouvés pour faire la fête, le temps d’une soirée.

Un moment de rencontre et d’échange que le Député-Maire Gilles D’Ettore, le 1^{er} Adjoint et Conseiller Général Sébastien Frey, les Adjoints au Maire respectivement délégués à la Vie Quotidienne et à la Culture, Richard Druille et Yvonne Keller, les Conseillers Municipaux Gaby Ruiz, Marion Maerten, Marie-Hélène Mattia et Rémy Glomot, sont venus partager avec les Agathois en se rendant sur les différents sites, où l’ambiance allait bon train. Bref, une édition placée, comme à l’accoutumée, sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité !



"Agde au fil du temps"

Le Cheval Marin a été sacré animal totémique d'Agde

Le week-end des 29 et 30 mai derniers aura été rythmé en Cœur de Ville par la 4^{ème} édition d'"Agde au fil du temps", une manifestation qui s'adresse à tous les amateurs d'histoire. En effet, de l'Antiquité à nos jours, en passant par le Moyen-Age, la Renaissance, la Révolution ou encore les années 30, toutes les époques y étaient représentées.

Cette année, l'ouverture a été marquée par le parrainage du Cheval Marin d'Agde par le Poulain de Pézenas. Et c'est en présence du Député-Maire d'Agde Gilles D'Ettore, costumé pour l'occasion, que le Cheval Marin est donc devenu officiellement l'animal totémique d'Agde.

Tout au long des deux jours, les spectateurs ont pu assister à de nombreuses saynètes

retraçant la vie au cours des différentes époques, à des démonstrations de combats ou encore écouter des fables du Moyen-Age ou des chansons des années 30 !



La manifestation s'est achevée le dimanche soir par un grand défilé dans les rues du Cœur de Ville, réunissant tous les participants sous les applaudissements du public. Le

cortège a ensuite rejoint la salle des Fêtes où Agnès Lambiès, Adjointe au Maire déléguée à l'Age d'Or et Martine Legros ont remercié l'ensemble des acteurs, bénévoles ou professionnels, de ce week-end pour leur implication et leur contribution au succès de l'événement.

Plus qu'un long discours, c'est en images que nous vous proposons de revenir sur cette 4^{ème} édition !



Culture

Deux nuits bien étranges aux musées...

Cette année, l'Étrange aura régné en maître dans les deux musées d'Agde, à l'occasion de la Nuit des Musées. Au Musée Agathois Jules Baudou tout d'abord, les visiteurs ont pu, passé les portes, découvrir l'atmosphère pour le moins inquiétante du musée. Dès l'entrée, les invités d'Emmanuel Laurens au sein du Château tentaient d'établir le contact avec les "esprits". Dans l'escalier, le "Père Lustucru" était à la recherche d'enfants à dévorer, tandis que dans la salle des portraits, on pouvait voir les tableaux reprendre vie. Un peu plus loin, les anciens marins revenus hanter les lieux racontaient leur histoire à qui voulait bien l'entendre, tandis que le fantôme du Musée s'amusait à se cacher des visiteurs.

Le lendemain, c'était au tour du Musée de l'Ephèbe d'ouvrir ses portes aux plus téméraires pour une découverte de la période antique, revisitée de façon à la fois moderne et étrange. Après avoir été accueillis par la "Diva Commando", ces derniers ont pu rencontrer des méduses fluo évoquant le mythe du fameux monstre, puis des nymphes dansant et chantant autour d'Eros. L'on pouvait

aussi croiser l'Ephèbe accompagné de ses "groupies d'Alexandre", tandis qu'à l'étage inférieur, Bacchus ordonnait la mise à mort d'un esclave qui avait osé le défier. Le jardin intérieur était quant à lui peuplé de créatures étranges, mi-femmes mi-fleurs. Il n'était pas rare d'ailleurs de croiser deux nymphes traversant le Musée dans lequel étaient disséminés des portraits photographiques des dieux représentés de façon forcément moderne dans un style "Dieux du Stade", tout en chrome et nudité.

Une fois encore, la Nuit des Musées aura donc rencontré un beau succès d'audience. Les deux soirées ont en effet fait le plein de visiteurs, qui ont pu, au-delà des scènes vivantes, avoir un avant-goût des œuvres exposées. En effet, la totalité des collections n'est pas présentée lors de cet événement, mais uniquement les pièces majeures, comme l'Ephèbe récemment restauré. Une invitation, en quelque sorte, à une visite plus approfondie...



Dessine-moi un musée

A l'occasion de son 25^{ème} anniversaire, le Musée de l'Ephèbe désirait sensibiliser les enfants des écoles élémentaires d'Agde à l'histoire, en les plongeant dans les coulisses du passé à travers la visite du musée et en développant leur créativité par la réalisation d'une bande dessinée.

Le 26 juin dernier, après plusieurs mois de cheminement, les enfants, accompagnés du dessinateur Mohamed Bouziani et des animatrices Juliette Alaux et Caroline Sorrentino qui les encadraient

pendant les temps périscolaires, ont présenté le résultat de cette belle rencontre : une bande dessinée de sept planches retraçant l'histoire des trésors engloutis agathois au Musée de l'Ephèbe.

Chaque école a travaillé sur un axe en particulier : la construction d'Agde, ville grecque pour Anatole France ; la navigation antique pour Victor Hugo ; les amphores pour le Groupe Scolaire du Littoral ; la Vie quotidienne pour Albert Camus ; les œuvres d'art pour Jules Verne ; l'Ephèbe pour Frédéric Bazille ; enfin, l'archéologie sous-marine pour Jules Ferry.

Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, et Christine Antoine, Conseillère Municipale chargée de l'action en faveur du Patrimoine, ont salué cette action "qui permettra à n'en pas douter de donner envie aux plus jeunes de visiter les musées. Les enfants ont su merveilleusement capter la vie antique. Ce travail sera exposé dans toutes les écoles élémentaires d'Agde ainsi qu'à la Maison des Savoirs".

Ludivine sacrée Miss Agde 2010

Qui a succédé à Sihème Bessdik ? C'est au terme de deux heures de suspens que le public, venu nombreux assister le 10 avril à l'élection de Miss Agde 2010 organisée par le Comité des Fêtes, a connu le choix du jury parmi les neuf candidates en lice. Il s'agit de Ludivine Boutboul, jolie jeune Agathoise de 17 ans. Mélanie Hérent, 16 ans, et Roc-Swan Jitton, 17 ans, l'accompagneront tout au long de l'année en qualité de première et deuxième dauphines.



Vie associative

L'Université du Temps Libre fête ses 10 ans !

2010 marque les 40 ans du Cap d'Agde, les 10 ans de la MDS, les 25 ans du Musée de l'Ephèbe et... les 10 ans de l'Université du Temps Libre. Un anniversaire célébré le 29 mai dernier par l'ensemble des élèves de l'Université du Temps Libre de l'Hérault à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de clôture qui s'est tenue sur le parc de Belle-Ile. Le Député-Maire Gilles D'Ettore a salué l'événement et félicité *"les étudiants ainsi que le président de l'association, Stéphane Ravaille, qui, avec l'ensemble des professeurs, et plus particulièrement mon ami le Professeur Jacques Michaud, transmettent tout au long de l'année leurs connaissances et leurs savoirs"*. Stéphane Ravaille a ensuite remercié *"la Municipalité pour son accueil dans ce bel endroit chargé d'histoire et pour son soutien logistique qui nous permet d'enseigner sur Agde depuis une décennie"*.



Propreté

La chasse aux sacs sur la commune d'Agde !

Dans le cadre de la lutte contre les incivilités relatives aux dépôts sauvages, le SICTOM Pézenas-Agde, en collaboration avec la Ville d'Agde, a élaboré un partenariat avec la Police Municipale. Ce partenariat vise à mettre en place une procédure permettant de faire respecter l'environnement et la propreté d'une ville touristique par tous les citoyens. Dorénavant, tout manquement à la règle sera puni d'une contravention de 2^{ème} classe de 35 euros suivant l'article R.632-1 du code pénal relatif au "dépôt ou abandon de déchets, de matériaux ou d'objets hors emplacements autorisés" ainsi qu'une facturation "pour les interventions spécifiques d'enlèvement", d'un montant de 90 euros, traitée par le Trésor Public. Pour tout dépôt sauvage constaté (sacs posés à même le sol), les usagers sont invités à contacter le SICTOM Pézenas-Agde au 04 67 98 45 83 ou via son site internet : www.sictom-pezenas-agde.fr.



Sécurité

Les effectifs saisonniers sont arrivés

La journée du 1^{er} juillet a été marquée par la traditionnelle cérémonie de bienvenue aux effectifs saisonniers. Celle-ci s'est tenue au Commissariat d'Agde en présence du Député-Maire Gilles D'Ettore, de Patrick Mathé, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Béziers, de Caroline Belda, Commissaire d'Agde, de Patrick Chaudet, Contrôleur Général de la Sécurité Publique de l'Hérault et des représentants des forces de sécurité.

Cette année, la commune d'Agde bénéficie du renfort de 25 policiers, auxquels s'ajoutent 7 fonctionnaires de la Direction Départementale



de la Sécurité Publique de l'Hérault, 4 réservistes de la Police Nationale ainsi que des Compagnies Républicaines de Sécurité provenant d'Agde et des motocyclistes de Montpellier qui, eux, accompliront leur mission de renfort sur Sète et Agde. Pour ce qui est des plages, le nombre de secouristes et de sapeurs-pompiers a été accru par l'arrivée de Maîtres Nageurs Sauveteurs CRS, avec une particularité cette année : la "mini-brigade". Cette dernière, composée de 4 agents, circule en permanence sur le littoral dans la bande dite des 300 m afin de surveiller, verbaliser et porter assistance non seulement aux baigneurs, mais également aux autres usagers de la mer comme les utilisateurs de jet-ski et les conducteurs de bateaux. La Ville d'Agde est du reste le seul site pilote de Méditerranée à voir cette procédure de sécurité mise en place sur ses 14 km de littoral...



MUSIQUE une nouvelle qui nous enchante

Marianne Crebassa, qui a fait ses premiers pas à l'Ecole Municipale de Musique d'Agde avant de poursuivre sa formation aux Conservatoires de Sète et Montpellier, a récemment réussi le concours d'entrée à l'Atelier Lyrique de l'Opéra Bastille à Paris. Ses professeurs Jean-Pierre Torrent, Florence Pappalardo, Béatrice Sanchez et Magali Liguori peuvent être fiers de leur élève !

Marianne a commencé à l'âge de sept ans à l'Ecole de Musique, par des cours de piano, avant de poursuivre, à treize ans, avec le chant. Toute l'équipe de l'Ecole de Musique, et au-delà la Ville d'Agde, lui souhaitent beaucoup de bonheur dans la nouvelle voie qu'elle s'est tracée !

> Fete des Associations Rendez-vous le 4 septembre ! <

Samedi 4 septembre, les associations d'Agde vous donnent rendez-vous tout au long de la journée sur la Promenade ! Ne manquez pas ce moment de rencontres et d'échanges qui vous permettra à coup sûr de trouver l'association qui vous correspond, parmi les 150 à 200 présentes le jour J ! Au programme, de 10h00 à 18h00, du 18 Juin à la Belle Agathoise, découverte des stands, démonstrations, animations musicales et danses. Et pour la troisième année consécutive, la Ville d'Agde, la Sodéal et l'Office de Tourisme tiendront un stand commun, à mi-chemin entre les places du 18 Juin et de la Belle Agathoise, où vous trouverez toutes les infos dont vous avez besoin.

Les "Justes"

Un exemple pour toutes les générations

Le 16 juillet dernier, s'est déroulée la célébration de la Journée des Justes et des Camps d'Agde. Une journée célébrée, sur Agde, avec un écho particulier puisque notre cité compte parmi ses habitants quatre familles de "Justes parmi les nations", dont le nom est désormais gravé sur le mémorial national de la Shoa en Israël : les Boutes, les Joly, les Paillares et les Carausse. La cérémonie a débuté par l'allocution de Monsieur Carausse, représentant l'une de ces familles honorables. Ce dernier a parlé au nom de ses parents, expliquant que "tendre la main pour tenter de sauver les Juifs des Nazis, cela leur paraissait naturel, juste leur devoir... Il y a eu sûrement d'autres personnes secourables sur Agde mais qui ne se sont pas faites connaître... Rappelons-nous que six millions de Juifs, dont 1,5 million d'enfants, furent assassinés dans les pays d'Europe occupés par l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre Mondiale. La majorité des Européens sous la domination nazie - plusieurs centaines de millions de personnes - garda le silence sans intervenir ou collabora avec les assassins. Quelques-uns cependant tendirent une main secourable, tentant de sauver les Juifs des griffes nazies. A Yad Vashem, sur le mémorial de Jérusalem, près de 16 000 personnes ont été, à cette date, identifiées et un hommage leur est rendu



dans le cadre d'un projet créé par une loi de 1963. Celui de "Justes parmi les nations". On ignore le nombre exact de Juifs sauvés grâce à l'aide de ces personnes, mais ils seraient plusieurs dizaines de milliers. En France, plus de 200 000 ont survécu, dont bon nombre grâce au courage de ces Justes".

Le Conseil Municipal des Jeunes, représenté par Yannick Maillot, Molly Hartie, Amélie Marco, Beverlie Benit et Corentin Marco, a ensuite rappelé avec beaucoup d'à-propos que la médaille des Justes représente "la plus haute distinction qui peut être attribuée à une personne qui n'est pas d'obéissance judaïque. Au dos de cette médaille, on peut lire un extrait du Talmud qui dit que "quiconque sauve une vie, sauve le monde entier". Et de rajouter qu'"en Agde, des Espagnols, des Tchèques, des Belges, des Indochinois, des Russes se sont retrouvés parqués ici même dans des camps d'internement. Beaucoup d'Agathois, émus par la souffrance endurée par ces pauvres gens, venaient leur donner à manger à travers les grillages et les barbelés".

Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire, présent lors de cette journée ainsi qu'Yvonne Keller, Rémy Glomot et Christian Théron, a conclu cette cérémonie en ajoutant que "de nombreux patriotes attachés aux valeurs de la République et soucieux de la dignité de chacun, ont pris tous les risques pour sauver parfois de simples inconnus. Ils sont l'honneur de notre Nation. Ils sont la fierté de notre pays, qui parvint à redresser la tête et à rester cette lueur d'espérance pour des peuples martyrisés. Un merci tout particulier aux Justes agathois qui, par leur action, ont permis à notre cité d'apporter sa pierre à l'édifice d'une humanité réconciliée." Le cortège s'est ensuite dirigé vers le Monument marquant l'entrée du Camp d'Agde pour y déposer de nouvelles gerbes de fleurs.

semaine DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus de 1 500 personnes ont participé à l'événement



Du 1^{er} au 7 avril derniers, s'est tenue la semaine nationale du Développement Durable, dont le thème était "changeons nos comportements". Pour la 2^{ème} année consécutive, la Ville d'Agde a pris part à cette manifestation afin de sensibiliser chaque citoyen et ce, quel que soit son âge, au "DD". Pour ce faire, plusieurs rendez-vous ont été proposés au public. Le premier s'adressait aux élèves de CM1 et CM2, qui ont pu participer à l'exposition interactive "Le parcours de l'Eco-habitat", proposée par le Groupe des Mousquetaires et l'association des Eco-Maires. Le second a été la diffusion gratuite, au Travelling, du film "Océans" le 2 avril, en présence de François Sarano, océanographe et conseiller scientifique sur le film. A l'issue de la projection, un débat, animé par Renaud Dupuy de la Grandrive, a permis au public, venu très nombreux, de découvrir les coulisses du tournage,



lequel, entre la préparation et la réalisation, a duré près de 7 ans ! Enfin, le troisième temps fort a été le week-end durable organisé les 3 et 4 avril au domaine Saint-Martin et auquel ont participé plus de 1 500 personnes. Entre fabrication de masques en papier mâché ou de petits paniers de Pâques, VTT, Aquaquizz, "bar à eau" de la Lyonnaise des Eaux, apprentissage du tri avec le SICTOM de Agde-Pézenas, stands du marché du terroir et du bio, macaronade géante concoctée par le Comité des Fêtes

d'Agde... impossible de s'ennuyer ! Le public a également pu admirer le court métrage "Super DD" réalisé par les élèves de Victor Hugo, écouter les chants et sketches dédiés au DD interprétés par les enfants des écoles, les concerts des "Barbeaux Truités" et de la Chorale des Pioupious, et découvrir les animaux réels ou imaginaires présents à Saint-Martin, tels que les chevaux de la Brigade





équestre, le "Cheval Marin", animal totemique de la Ville, mais aussi un... ours réalisé avec 1 800 bouteilles de lait par les élèves d'Albert Camus ! Une telle réussite est aussi due à tous les partenaires, institutionnels, privés et indépendants, qui n'ont pas hésité pas à s'investir aux côtés de la Ville d'Agde ! Un grand merci à eux !

Rendez-vous l'année prochaine pour la 3^{ème} édition agathoise et d'ici là, n'oubliez pas que c'est au quotidien qu'il faut changer nos comportements et perpétuer les actions entreprises, si nous voulons que les générations futures puissent profiter encore longtemps de notre belle Terre.



NAISSANCES

DJEMIL Yanis – MONSIRMEN Maerynn – HOUEL Kym – MAHMOUDI Tarek – MEGIAS--FAYE Eva – MEGUENI Sofiane – MARROCCO Ethan – BRISSON--RIGAUD Loann – BADDOU Imane – PAGLIUSO Manon – MORALES Inès – RAMIREZ-GARCIA Lylia – DRAME Rokia – MALDONADO Lenny – LETOT Jouliane – DELATTE Annaëlle – DRAHON Lenny – CARBO Loane – BOUYER Lisy – DANDOY--CONORT Nathanaël – OLLER Valentin – GAILLARD Timoé – JOUVE Alexandre – PINOL-PAGES Raphaël – CELIK Buglem – HAJAJI Youssef – MEGE Rayan – PELLETIER Anakin – GIRARD-MENOUD Lucas – FIGUERAS Arwen – NICOLAS Inaya – FARINATI Théo – SENEGAS Savana – BOUHLAL Habiba – IRAILLES Ashley – IRAILLES Phoeby – IRAILLES Dilhan – COBANOGU Ilyas – SIMIEUDE Jordan – MASSE Jade – ORANGE Gaëtan – SOUQUES Lylou – BALAGUER-PAYA – GINTING Jade – GINTING Naëlla – ALVAREZ Dylan – RODRIGUEZ Lucia – GONZALEZ Romain – AFFORTIT Lorenzo – MARTINEZ Rafaël – GARRIDO Romy – PALAZON Alvin – CEDAT Baptiste – BOUZIANE Abdelmalek – CADIERGUES Rudy – AUGEAU--LEDUC Krystal – CARRERE Evan – SERIN--CHAPUIS Mathis – FERRANDO Timothy – RAVAILLE Ashley – MATEO Noa – POTHIEU Nolan – ORIA Gianni – ESTEVE Lisa – DIEUDONNE Inès – SLAOUI PUCCINELLI Leiya – EVAN Anylee – RAYNAUD Martin – BERGÖEN Malena – BOUKABOUS Johaina – SOURI Widad – BERSIER Nadir – PAYET Lou – VALAIZE Yéléna – PRUVOT Louna – PY Alycia – EL MANSSOURI Ismaël – NASRA Jade – GOURGUES Thomas – DEVAUX Lorena – BESCHE Elisa – MEKKI Kamila – DARGAISSE Kenza – BEKHAITI Sarah – JORY Djenay

MARIAGES

MARTINEZ Daniel et CLEOPHAS Germaine – BOUCHIBA Amar et LARIGUA Sabrina – SERRA Nicolas et JOCHAUD du PLESSIX Sophie – BRANGIER Jean-Baptiste et RENARD Magali – BERNADOU Stéphane et BAYLE Alexandra – CAVERO Damien et PULEO Delphine – OURA-GHI Mohammed et LELIEVRE Céline – BROSSIER Laurent et SARKISSIAN Alexia – THOMAS Jean-Frédéric et LEFEBVRE Laëtitia – CHAMBERY Frédéric et MUTTERER Séverine – VAN-RYCKE Cyriaque et LEIRAS Fabienne – MORELL Maxime et DUGUET Julie – ROYET Alain et ABOULIN Marie-Pierre – AFFRE Xavier et SENEGAS Marlène – REY Anthony et REILLES Megan – SERIN Guillaume et CLEMENT Julia – MAKHLOUF Hakim et BENTALEB Souad – BENAMEUR Amar et EL YAAGOURBI Rachida – MASCARENHAS Christophe et BOURJADE Agnès – GIORDANO Anthony et MEROU Sophie – BOYER Rémi et LIU Xiliang – REY Jérémy et PIOT Alexandra – HOME Paul et LEMEE Marie-Laure – DUFOURD Jacky et BOUDJEMA Cherez – BENECH Olivier et CROS Jessica – DABEK Frédéric et PIGNARD Myriam – MOTTIER Max et JOVER Stéphanie – VALENTE Francis et FRANCOIS Nathalie – GELADA Alexandre et LANDREIN Yolaine – GAUTIER Sébastien et HERNANDEZ Lydie – BAÏOTTO Franck et LANNOYE Aline – LOMBARDO Frédéric et VARIN Karène

DECES

TOURNEROCHE Monique, veuve BOULAIS, 77 ans – FERNANDEZ Louise, veuve PLA, 79 ans – BOURASSE Emile, 85 ans – LOZANO MARTINEZ Rafael, 71 ans – COFFY Patrick, 57 ans – BOUCQ Jeannine, veuve RAFFIN, 98 ans – POTIGNON Gilbert, 61 ans – ROMULUS Madeleine, 76 ans – GIRAUD Maurice, 88 ans – RAMOND Cyprien, 90 ans – MARELLA Josephine, 75 ans – SILVA CRUZ José, 79 ans – MEIHOFFER Marguerite, veuve CAMILLERI, 90 ans – LA TORRE Salvo, 86 ans – BRALANT Pierre, 76 ans – MEZIANNE Rosette, 56 ans – MARTIN Daniel, 61 ans – SICILIANO Antoine, 95 ans – DAUVERGNE Carole, 47 ans – VIEUXGUE Gilberte, veuve BARBEZIER, 87 ans – LAMOLINAIRE Jean, 69 ans – GALUT Roger, 79 ans – ABBAL Roger, 81 ans – DELHAYE Daniel, 67 ans – COMITI Antoine, 89 ans – GACIA Joséphine, veuve MASMEJEAN, 85 ans – MARIN RODRIGUEZ Leonardo, 79 ans – COHENDET Georges, 85 ans – KAFARA Cécile, veuve BLESCH, 89 ans – DE DOBBELERE Maurice, 79 ans – GRILLON Claude, 68 ans – SCHUMACHER Irène, veuve HUARD, 90 ans – CLARAMONTE Ginette, veuve FERNANDEZ, 60 ans – CALMELS Henri, 70 ans – CONTE Ludovic, 24 ans – HEEREN Ginette, 58 ans – ROLLAND Georges, 79 ans – HAGOORT Cornelis, 49 ans – LECOMTE Pierre, 80 ans – GROS Jean, 89 ans – CATALAN Juana, veuve SORRENTINELLA, 93 ans – FIGUEROA Huguette, épouse POUJOL, 68 ans – GENET Jean, 75 ans – FARGES Guy, 80 ans – CURVAL Joaquim, 42 ans – DA COSTA Germaine, épouse ANGELINI, 80 ans – DELOUCHE Jean-Paul, 72 ans – ROUQUAN Marcel, 67 ans – KRZYSZKOWSKI Tatiana, 91 ans – SANCHEZ Martial, 85 ans – LUXORO Florian, 21 ans – SANCHEZ Jeanne, veuve PARRA, 89 ans – CENDRES Bernard, 75 ans – GOLA Assunta, veuve SAURY, 95 ans – NGUYEN Thi Nou, veuve PETITDEMANGE, 77 ans – GISER Anna, épouse SAIM, 81 ans – LORENZINI Loëtizia, épouse GIMENO, 70 ans – SANCHEZ Clément, 87 ans – LE GOFF Alain, 85 ans – MANCASOLLA Antoine, 78 ans



à noter...

Afin de faciliter aux usagers les démarches d'inscription pour la rentrée scolaire 2010-2011 (périscolaire et restauration), les horaires d'ouverture du Département de l'Éducation sont élargis au moment de la rentrée scolaire.

Du *lundi 23 août*
au *vendredi 27 août*
de 8h30 à 17h30
sans interruption

Du *lundi 30 août*
au *vendredi 03 septembre*
de 8h30 à 18h30
sans interruption

Du
lundi 06 septembre
au
vendredi 10 septembre
de 8h30 à 17h30
sans interruption



Pièces à fournir

- Fiche sanitaire de liaison remplie
- Copie de la carte CAF*
- Certificat de travail des deux parents*

* si votre enfant est amené à fréquenter, au cours de l'année scolaire 2010-2011, l'accueil du matin ou/et du soir et l'Accueil de Loisirs de Saint-Martin et/ou du Littoral